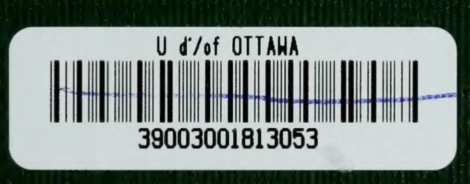

U d'/of OTTAWA
39003001813053



HISTOIRE

DE

SAINT - MARTIN

(Comté Laval—Ile Jésus)

ET

COMPTE RENDU DES NOCES D'OR

DE SON CURÉ

M. L'ABBE MAXIME LEBLANC

PAR

J.-Ad. FROMENT, Vicaire.





Imp. J. C. A. Perrault, 8, Place Lavaltrie

JOLIETTE — 1915.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési
archevêque de Montréal

A Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier
auxiliaire de Montréal

Au vénéré curé Maxime Leblanc
pasteur de Saint-Martin

L'auteur dédie ce modeste volume

LETTRE A L'AUTEUR

Montréal, 20 octobre 1914

A M. l'abbé Froment,
vicaire à Saint-Martin,
au comté Laval.

Mon cher confrère,

Pour me rendre à votre confiante invitation, j'ai soigneusement lu et revu votre si intéressant ouvrage *Histoire de Saint-Martin et Compte Rendu des Noces d'or de son curé, l'abbé M. Maxime Leblanc.*

Je vous félicite bien sincèrement. Car je crois que votre petit volume, qui constitue d'abord une bonne action, sera aussi un succès.

Vous aviez à traiter un sujet qui est bien attrayant. Ces pages d'histoire locale ont partout et toujours, en effet, un attrait plein de charme et de grâce.

Pour ce qui est de l'*Histoire de Saint-Martin*, vous avez dû vous imposer des recherches assez longues à travers les documents, et aussi à travers les souvenirs des anciens. Très honoré de votre confiance et étant moi-même un "enfant du comté Laval", je me suis permis, dans l'intérêt de votre œuvre, de compléter, ici ou là, certaines données — par exemple, dans le chapître où il est question des *cageux* de l'Abord-à-Plouffe.

Dans mon enfance, à Saint-Vincent-de-Paul, j'ai vu moi aussi, plus d'une fois, aborder les *cageux*. Il y a là, je le crois, une page d'histoire des plus savoureuses. Avec votre permission, je la servirai peut-être, un de ces jours, à nos lecteurs de la *Revue Canadienne*

Je me suis de même autorisé de votre amitié pour vous suggérer quelques changements dans l'ordre de vos chapîtres. J'ai cru — et je tiens à noter que vous l'avez admis avec moi — que la clarté du récit y gagnerait, si, en première ligne, il se précisait autour de la vie de chaque curé, pour revenir ensuite, dans les derniers chapîtres, sur les souvenirs et anecdotes qui auraient alourdi sa marche autrement.

J'ai peut-être aussi arrondi quelques périodes par ci par là, retranché quelques notes qui venaient moins au sujet et ajouté quelques transitions Les secrétaires de rédaction ont de ces manies qu'il faut un peu leur passer. Mais, soyez bien tranquille, foi de reviseur, votre *Histoire* est bien à vous, et, comme le volume qui la contient ne sera ni bien gros ni bien grand, vous gardez le droit de redire avec le poëte :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

Quant à la deuxième partie, je veux dire le *Compte Rendu des Noces d'or*, j'ai cru qu'il valait mieux ne pas y citer *in extenso* tous les discours et toutes les lettres que vous aviez en mains, à cause des répétitions inévitables que cela entraînait. De plus, quelques-uns de ces discours prononcés au banquet du 28 mai — et que j'ai entendus avec vous — n'avaient pu être conservés au complet, et j'en ai conclu que, même pour ceux dont les auteurs avaient eu la bienveillance de vous faire tenir une copie, comme pour les autres, il valait mieux rechercher la marche uniforme dans une analyse de tous et de chacun. Je ne parle pas là, bien entendu, des discours du vénéré jubilaire lui-même, qu'il convenait de laisser à l'histoire, ni de la forte adresse que présenta l'honorable M. Leblanc, ni non plus du discours qu'au banquet l'ancien maire de Saint-Martin, M le Dr Plouffe, fit en répondant au *toast* "à la paroisse".

Je crois bien que ce sont là tous les changements et modifications que j'ai eu à vous proposer. Que votre conscience

d'écrivain un peu novice ne s'alarme donc pas. Votre œuvre, encore une fois, reste bien à vous.

***

C'est pourquoi je suis à l'aise pour vous en féliciter le plus cordialement du monde. Je me rappelle – que vos lecteurs me pardonnent ce souvenir trop personnel — qu'un jour, ayant à donner une conférence à Saint-Vincent-de-Paul pour l'œuvre du couvent, j'avais eu, comme vous, l'idée de relire les *Relations* des Jésuites et de compulser les vieux registres et les papiers jaunis. Je refis ainsi l'histoire du village de mon enfance, que presque personne ne connaissait plus. Comme on était content et comme c'était sincère ! Quand en 1637, par exemple, le Père Lejeune, ainsi que vous le rappelez dans votre première page, vint probablement dire la messe dans l'*île Montmagny*, il admira beaucoup "le côteau où se trouve une riche pinière". C'était Saint-Vincent, aux pieds des rapides du Sault. Et nous qui n'avions jamais su pourquoi le ruisseau, qui coule sur l'autre versant du beau village, s'appelle "le ruisseau de la pinière" !

Oui, ces pages d'histoire locale plaisent à tous et elles font du bien à l'âme. Vous avez été heureusement inspiré en vous imposant la tâche, toujours assez lourde, d'écrire cette *Histoire* et ce *Compte Rendu.* Combien d'autres confrères, il me semble, devraient faire comme vous, pour la paroisse où ils exercent le saint ministère ! Plus tard, pour bien des choses, il sera trop tard.

Les gens de Saint-Martin, vous seront reconnaissants, j'en suis sûr, de leur avoir fait ce beau don d'une histoire de leur belle et florissante paroisse. Les jeunes s'en nourriront comme d'un "froment" substantiel et doux. Tous vous loueront et vous bénieront.

Personne ne vous louera et ne vous béniera davantage, sans doute, que votre bon curé, le vénéré jubilaire du 28 mai 1914. Peut-être sa modestie s'alarmera-t-elle de toutes les bonnes choses, d'ailleurs si justes, que vous dites ou racontez qu'on a dites de lui ? Mais, avec sa bonté coutumière, il se dira : "Au fond, c'est le bon Dieu qui a voulu tout cela. Tout

est bien !" Il admettra que votre volume, venant après ses noces d'or, est dans l'ordre. Et lui qui aime tant l'ordre et le règlement, ce "règlementaire" pendant tant d'années de nos retraites pastorales au Grand Séminaire de Montréal ! — Est-ce quarante ou quarante-cinq ans qu'il a sonné la cloche à ces retraites ? Je ne le sais plus !—En tous les cas, il sera content pour Dieu et pour sa paroisse.

Mgr l'archevêque aussi et Mgr l'auxiliaire seront heureux de votre labeur et des fruits qu'il donne. Puissiez-vous avoir dans le diocèse bien des imitateurs !

Pour moi, mon cher confrère, je suis très fier d'avoir passé quelques heures, même quelques semaines, à vous relire et à vous reviser. Ma meilleure récompense sera d'avoir été pour quelque chose dans le succès de vos efforts intelligents.

L'abbé Elie-J. Auclair.



Un mot au lecteur.

Ami lecteur,

En vous présentant ce modeste volume, j'ai conscience que je ne vous offre pas un chef-d'œuvre. J'aurais tenté de l'écrire, que je ne l'aurais pas su. Tout ce que j'ai voulu faire, avant de donner ici le compte rendu des *Noces d'or* de M. le curé Leblanc—célébrées le 28 mai 1914—ça été de rassembler, un peu trop au hasard peut-être; les notes historiques sur Saint-Martin-de-Laval, que j'ai pu recueillir pendant mes trois années de vicariat dans cette belle et florissante paroisse. Il se passe, autour du clocher de chacune de nos églises canadiennes, des événements qui restent chers à tous ceux qui aiment leur foi et leur pays. Il est utile et bienfaisant d'en conserver le souvenir précis aux générations qui viendront après nous.

A la suite de cette monographie de la paroisse de Saint-Martin, je fixerai, pour l'avenir également, le compte rendu des *Noces d'or* du bon curé Leblanc, que nous avons célébrées l'année dernière, et dont nous gardons tous un souvenir ému. Ce fut "un jour sans pareil" que ce beau jour des *Noces d'or*. Il convient qu'on en conserve la mémoire toujours fidèle.

Que mon mérite littéraire ne soit pas considérable, j'en conviens volontiers. J'écris avec mon cœur, et cela me suffit.

Puissè-je contribuer à faire aimer davantage le sol natal et le berceau commun de la famille paroissiale à tous ceux qui sont nés et ont été élevés à Saint-Martin-de-Laval : c'est mon ambition et ce sera ma meilleure récompense.

Comme l'a chanté, en effet, si heureusement, l'un de nos poëtes (1) :

Est-il terre au plus doux parfum,
Terre plus belle, plus sacrée,
Et plus aimée
Que l'intime berceau commun ?

Mon pays, il est sans pareil :
Juin, d'un si beau vert, le couronne,
Et chaque automne
Le drape d'un or si vermeil.

Rien ne m'est cher comme le val,
Où, pardessus tous les toîts, brille
La riche aiguille
De mon pieux clocher natal.

Chez nous, partout, rayonne encor
La foi naïve des ancêtres.
Grâce à nos prêtres,
Nous garderons ce cher trésor !

L'AUTEUR.

(1) Nérée Beauchemin.



CHAPITRE I

(DES ORIGINES À 1882)

Les origines — L'érection de la paroisse. — La première chapelle. — La première église. — Les premiers marguilliers. — Le premier curé, son œuvre.

L'île Jésus—on écrivait jadis l'isle Jésus — s'appelait autrefois, du nom du gouverneur qui succéda à Champlain, l'île Montmagny. Dès 1637, le Père Lejeune, un Jésuite, y célébra la messe, à ce que racontent les *Relations*. Cinq ans plus tard, en 1642, M. de Maisonneuve fondait Montréal. Au cours des premières années, pour l'île Montmagny comme pour sa riche voisine l'île de Montréal, la colonisation ne put être sans doute bien rapide. Mais, en 1675, exactement le 24 avril, le sieur Berthelot, devenu par concession du roi de France seigneur de l'île Montmagny, cédait ses droits et ses titres à l'évêque de Québec, Mgr de Laval. Ce fut pour l'île une cause de prospérité. Les colons d'année en année se firent plus nombreux. En 1681, l'évêque de Québec, en visite pastorale à Saint-François-de-Sales—la première paroisse établie dans l'île—y trouvait quatre familles résidentes, soit celles des nommés Michel Buisseau, Olivier Charbonneau, Guillaume Lebel et Léonard Ethier. La même paroisse comptait quarante-trois familles sur le continent (dans le comté de Terrebonne d'aujourd'hui). En 1698, l'île, au lieu de quatre familles, en comptait quarante-deux, et cent en 1721....C'était le progrès lent mais sûr. Toutes ces familles étaient françaises et leurs chefs s'occupaient, avec

leurs femmes et leurs nombreux enfants, du défrichement et de la culture du sol. De Québec et de ses alentours, d'ailleurs aussi, et même de la lointaine Acadie, les colons s'en venaient dans l'île, toujours de plus en plus nombreux, si bien qu'en 1743 il fallut établir une nouvelle paroisse, et ce fut Saint-Vincent-de-Paul — puis une autre en 1774, et ce fut Saint-Martin.

Avant donc de devenir paroisse, le territoire de Saint-Martin et ses habitants étaient desservis de Saint-François-de-Sales, qui comprenait toute l'île Jésus (moins Saint-Vincent-de-Paul après 1743) et une grande partie du comté de Terrebonne. On avait construit une première chapelle sur ce territoire du Saint-Martin actuel, et les Pères Récollets y venaient, d'abord tous les deux mois, puis tous les mois, et ensuite tous les quinze, et enfin — à partir de 1769 — tous les huit jours, célébrer la messe, prêcher la parole de Dieu et administrer les sacrements. Le premier temple du Seigneur—à deux milles du village actuel,sur la terre de M. Joseph Jarry, fils de Siméon—pas très grand, en pierres plus ou moins travaillées et de style fort simple, les paroissiens de Saint-Martin l'ont conservé jusqu'à ces dernières années. Il était modeste, sans doute, mais avec son léger clocheton et sa petite cloche, il parlait doucement au cœur. C'était le berceau de la vie paroissiale et de la foi des anciens, un legs sacré des traditions du passé. Et l'on sait que ces souvenirs de l'histoire locale ont toujours leur poésie et leur éloquence.

En 1774, comme nous l'avons dit, Saint-François-de-Sales, malgré la division de Saint-Vincent-de-Paul en 1743, étant devenue trop considérable en population, l'évêque de Québec (Mgr Briand), de qui dépendait alors Montréal — qui n'est devenu diocèse qu'en 1836—, érigeait par décret canonique la nouvelle paroisse de Saint-Martin. Les registres des baptêmes, mariages et sépultures datent, en effet, de cette année 1774.

Ils furent ouverts le 1er avril par M. le curé Louis Payette, le premier curé résident.

La question se posa alors de savoir où l'on placerait l'église. A l'avantage de tous, il fut décidé qu'elle s'élèverait au centre de la population, à mi-chemin entre les limites de Saint-Eustache et de Saint-Vincent-de-Paul, dans ce qu'on appelait le *Grand-Rang.* Le terrain fut donné par deux cultivateurs, Jean-Baptiste Villeneuve dit Bellerose et Antoine Bergeron, les minutes des archives en font foi. Le 21 septembre 1785, avait lieu la bénédiction solennelle de cette première église paroissiale qui était en fait la deuxième bâtie sur le territoire. Elle était située un peu en avant de celle d'aujourd'hui, mais pratiquement au même endroit.

Nous n'avons pu retrouver l'acte d'élection des premiers marguilliers. Nous connaissons cependant leurs noms. En effet, à l'élection de Jean-Baptiste Leblanc en 1781, la première dont les archives gardent mémoire, outre les deux qui occupaient le banc d'œuvre avec lui, Guillaume Monique, marguillier en charge, et Siméon Hotte, deuxième marguillier, on constate, parmi les assistants, la présence des anciens marguilliers Antoine Bergeron, François Giroux, Joseph Giroux et Julien Leblanc.

M. Payette, que l'évêque de Québec avait nommé premier curé de Saint-Martin, a laissé le souvenir d'un missionnaire zélé et d'un véritable apôtre de la colonisation. Il fut curé huit ans, de 1774 à 1782. Par la croix et par la charrue— *cruce et aratro* : tel paraît être le programme qu'il s'était tracé et auquel il fut fidèle. Par la parole et par l'exemple, il fit aimer l'agriculture, je veux dire cette culture des champs, qui est la cause première de toute prospérité nationale. Mais en même temps que des défricheurs courageux et inlassables, il voulut faire de ses paroissiens des chrétiens sincères et résolus. S'il estimait à bon droit que le cultivateur ou l'*habitant,* comme

on dit chez nous, est le vrai conquérant du sol, le défenseur de la tradition, le propagateur de la race et son meilleur soutien, que toutes les classes sociales ont besoin de la terre pour vivre et se développer, et que, songer avant tout à donner à une société des hommes de profession, des commerçants et des industriels est une erreur profonde en économie politique.... il savait aussi que la foi au Christ, fils du Dieu vivant, et la soumission à l'Eglise, sont les meilleures garanties de la pureté des mœurs, de la fécondité du travail, et par conséquent de la prospérité des paroisses et des peuples.

CHAPITRE II

(DE 1782 À 1851)

Les successeurs de M. le curé Payette. — MM. Lemaire, Brunet, Mercier, Caron et Bourassa. — Les progrès de Saint-Martin. — Visite de Mgr Plessis en 1808. — Ce qu'il règle pour la bonne gouverne de la paroisse. — Le droit canonique de l'érection de la paroisse en 1842.

Les successeurs de M. Louis Payette à la cure de Saint-Martin, de 1782 à 1851, furent MM. Antoine Lemaire (1782-1802), Michel Brunet (1802-1835), Romuald Mercier (1835-1839), Arthur Caron (1839-1847), et Jean-Baptiste Bourassa (1847-1851).

M. le curé Lemaire passa vingt ans à Saint-Martin. C'était un modèle de toutes les vertus, et par dessus tout un prêtre d'une rare piété. D'un commerce doux et agréable, homme d'affaire et financier remarqué, il contribua largement à l'embellissement de sa paroisse et la fabrique n'eut qu'à se louer de

sa gestion. Au point de vue spirituel, son zèle pour les âmes est resté mémorable. Il a laissé les meilleurs souvenirs d'une piété solide et éclairée. Les anciens disaient volontiers de lui qu'il était mort, comme il est écrit dans les histoires des grands serviteurs de Dieu, en odeur de sainteté.

M. le curé Brunet fut, au dire de la tradition, d'un caractère plus rude. Toutefois, sous une écorse plus dure, il cachait un grand cœur. Sa piété très vive contrastait, semble-t-il, d'une façon frappante, avec sa nature rigide. C'est à lui que Saint-Martin doit ses associations pieuses : la Sainte-Famille, la congrégation de la Bonne Sainte-Anne, la ligue du Sacré-Cœur. On l'appelait "le bon M. Brunet".

M. le curé Mercier, comme ses prédécesseurs, passa en faisant le bien. Il aimait le bon Dieu, le culte de sa maison, les pauvres et les malades. On raconte qu'il sut donner, pour le temps, un grand éclat aux cérémonies de l'église. Ses enfants de chœur étaient des modèles. Il les formait avec un soin scrupuleux, les tenant en grand respect par l'habitude de ne les tutoyer jamais. Il visitait ses malades jusqu'à deux fois par jour, quand il le jugeait bon. Charitable aux pauvres, il était aussi très hospitalier pour ses confrères. Il ne se passait pas de semaine, disaient les anciens, que le curé Mercier n'eut quelqu'un à sa table.

M. le curé Caron et M. le curé Bourassa, qui vinrent ensuite, furent aussi de dignes et excellents curés, dont les vieilles familles de Saint-Martin n'ont pas oublié la piété et les exemples de zèle. De l'un et de l'autre, il faudrait répéter ce que nous avons dit de leurs devanciers, ou à peu près.

Sous la garde de ces distingués pasteurs, les gens de Saint-Martin vivaient en bons chrétiens et prospéraient généralement. Peu d'événements saillants sont à noter, dans la vie paroissiale, au cours de cette période, qui va de 1782 à 1850

environ, sauf peut-être la visite de Mgr Plessis en 1808 et l'érection canonique de la paroisse en 1842. Sans doute, 1812 et surtout 1837-38, à cause du voisinage de Saint-Eustache, eurent leurs échos à Saint-Martin. De même, les luttes retentissantes de Mgr Plessis, l'érection du diocèse de Montréal en 1836, la nomination de Mgr Lartigue (coadjuteur de Québec 1820-1836, évêque de Montréal 1836-1840), puis celle de Mgr Bourget, d'illustre mémoire, (1840-1876), ne furent pas sans produire quelque émotion dans le paisible village. Mais ce sont là des faits qui appartiennent plutôt à l'histoire générale.

Les archives de Saint-Martin gardent bon souvenir du passage de Mgr Plessis, en 1808 ; il nous paraît particulièrement intéressant de le remarquer. L'on sait par l'histoire quel rôle brillant cet évêque a joué au Canada. En 1812 notamment les Canadiens, qui avaient tant sujet de se plaindre de Sir James Craig, leur gouverneur, se levèrent pourtant à la voix de leur évêque pour défendre le sol de la patrie. Notons au passage qu'un citoyen de Saint-Martin, Paul Laurin, fit bonne figure, avec plusieurs autres sans doute, parmi les loyaux défenseurs de l'intégrité du pays. Le vaillant évêque de Québec, qui était né à Montréal, fut plus tard récompensé de son attitude digne et réfléchie. L'Angleterre, en effet, reconnut ses droits comme évêque, et ce fut une victoire qu'il importe de signaler ; mais cela dépasse les cadres de l'histoire locale.

Donc, en 1808, un an après avoir été sacré évêque de Québec, Mgr Plessis était en visite pastorale à Saint-Martin. Il y passa deux jours. Il régla, avant son départ : 1o "Qu'il ne serait fait aucune autre dépense avant l'achat d'un ciboire" ; 2o "Qu'on placerait des grilles aux extrémités de la table de communion pour y entendre les confessions" ; 3o "Que les services promis aux donateurs du terrain de l'église (Jean-

Baptiste Villeneuve et Antoine Bergeron) seraient chantés au plus tôt''. Qui ne voit dans ces détails, la sollicitude du premier pasteur, d'ailleurs si occupé, pour la bonne gouverne des paroisses ? Comme question de fait, le ciboire fut acheté tout de suite, et il coûta 240 francs, les grilles furent posées au prix de 112 francs, et les services furent chantés au mois de novembre 1808.

C'était sous l'administration de M. le curé Brunet. L'année suivante, le même M. Brunet achetait pour l'église le grand tableau sur bois, *Saint-Martin à la porte de la ville d'Amiens*, qui existe encore et que l'on peut voir et admirer à l'arrière de l'église actuelle.

Les ''troubles'' de 1837-1838 ne passèrent pas inaperçus à Saint-Martin. Le voisinage de Saint-Eustache l'explique assez. Mais nous ne croyons pas devoir insister sur ces faits qui appartiennent à la grande histoire.

En 1842, le 16 août, sous Mgr Bourget, lui aussi, comme Mgr Plessis, d'illustre mémoire, M. le curé Caron lisait au prône le décret canonique érigeant officiellement la paroisse de Saint-Martin. ''Saint-Martin comprendra, est-il dit dans ce décret, 471 terres et 149 lots dans l'île Jésus, comté de Terrebonne, qui seront bornés au sud par la Rivière-des-Prairies, au sud-ouest par l'Ottawa, au nord-ouest par Sainte-Rose, à l'est et au nord par Saint-Vincent-de-Paul''.

Ces premiers curés de Saint-Martin, MM. Payette, Lemaire, Brunet, Mercier, Caron et Bourassa ont bien mérité devant Dieu et devant les hommes. La postérité leur doit le culte du souvenir. Quand, sur le marbre de la crypte souterraine de l'église, on inscrira leurs noms, paroissiens de Saint-Martin, découvrez-vous et saluez-les avec respect. Ce furent vos protecteurs, vos gardiens et vos sauveurs.

CHAPITRE III

DE 1851 À 1881

La nomination du curé Dubé. — Difficultés pour la construction de la nouvelle église — Bénédiction de l'église, 27 décembre 1874 — Nouvelle paroisse de Sainte-Dorothée, 16 août 1872. — Le comté Laval. — Contemporains de M. le curé Dubé. — Mort du curé, 15 décembre 1880. — Témoignages de reconnaissance. — M. le curé Archambeault. — Progrès de Saint-Martin. — Arrivée de M. le curé Leblanc.

En 1851, à la mort de M. le curé Bourassa, Mgr Bourget, évêque de Montréal, nomma M. Pierre-Célestin Dubé à la cure de Saint-Martin. Pendant vingt-neuf ans, ce prêtre, d'une nature ardente et généreuse, ami du travail et véritable apôtre, se dépensa sans compter pour l'avancement et le progrès bien compris, au civil comme au religieux, de la paroisse dont on lui avait confié la garde. On a souvent répété que le grand Mgr Bourget s'y connaissait en homme et qu'il avait, dans ses entreprises, le don de voir très loin. La nomination de M. Dubé à Saint-Martin fut un réel bienfait pour cette paroisse. Grâce à lui, à son intelligence, à sa distinction et à son labeur, elle progressa rapidement à tous les points de vue.

M. le curé Dubé, il faut le constater, eut à surmonter bien des difficultés. Il ne réussit pas toujours à convaincre tous ses gens et à les amener à ses manières de voir. Il eut donc à souffrir, et beaucoup. Mais Dieu avait ses vues. N'éprouve-t-il pas d'ordinaire ceux qu'il aime ? D'ailleurs, le curé Dubé était de trempe à tout supporter vaillamment.

Quand en 1865, il demanda aux paroissiens de s'imposer la charge, toujours lourde et onéreuse, de bâtir une

nouvelle église, afin de pourvoir aux besoins de la population toujours grandissante, on ne voulut pas l'entendre. La tradition rapporte que l'assemblée convoquée à ce sujet fut orageuse. Ce n'est qu'après trois ans d'attentes et de luttes, en 1868, que l'on décida de construire le nouveau temple à Dieu, et encore il restait des opposants. Le 14 juillet 1870, on bénissait la pierre angulaire. La construction alla lentement. Ce n'est que le 27 décembre 1874 que Mgr Bourget vint bénir la nouvelle église de Saint-Martin, et aussi ses deux cloches.

C'est que l'argent était rare, la main d'œuvre également, et l'on ne pouvait pas aller très vite. Le 24 avril 1868, un malheureux incendie, accidentellement allumé, dit-on, par des enfants imprudents, avait détruit une partie du village. D'autre part, le 29 janvier 1869, une partie de la paroisse s'était séparée et Sainte-Dorothée avait été constituée par un décret de Mgr l'évêque. Tout cela explique comment et pourquoi les charges de la construction de l'église furent lourdes à porter. Or, comme cela arrive souvent, plusieurs s'en prirent au curé et lui firent du mauvais temps. L'église a dû coûter entre 40 et 50 mille piastres. Pour le temps et pour la population réduite et éprouvée ainsi que nous avons dit, c'est un chiffre qui compte. Les adversaires du curé pourtant n'étaient pas très nombreux, mais, assure un témoin du temps, "ils criaient si fort qu'on les aurait cru un millier".

Le 16 août 1872, le décret canonique fixant les limites de la nouvelle paroisse de Sainte-Dorothée était porté. Le territoire confié à la garde spirituelle de M. le curé Lemonde, dont tous ont entendu parler, allait dans le Haut de Saint-Martin, jusqu'à la terre de Dame veuve Champagne-Pascal, dans la Côte Saint-Antoine, jusqu'à la terre de Pierre Champagne, dans la Côte Saint-Martin jusqu'à la terre de Joachim Bigras, et au Bord de l'eau depuis la terre de Louis Taillefer jusqu'à celle de Marcel Lorrain inclusivement.

Jusqu'en 1877, Saint-Martin, comme du reste toute l'île Jésus, appartenait au comté de Terrebonne. Le 20 février 1877, nos législateurs décidaient de former le nouveau comté Laval. Le 3 avril de la même année, cette loi était mise en force et Saint-Martin, aussi bien que toutes les autres paroisses de l'île, devenait paroisse du comté Laval.

C'est aussi à M. le curé Dubé que Saint-Martin doit l'agrandissement de son cimetière. Il prit soin non seulement de l'agrandir, mais encore de l'améliorer considérablement. Il avait le culte du champ des morts, ce lieu toujours émouvant du dernier rendez-vous.

Parmi les contemporains de M. Dubé, je relève les noms de cinq citoyens, choisis entre cent autres, qui lui furent fidèles en tout et partout. C'étaient "Joe" Leblanc, forgeron, le père de l'honorable P.-Ev. Leblanc, ancien président de la Chambre à Québec, et aussi de M. C. Leblanc, instituteur, A.-B. Papineau, parent du grand Papineau, Eusèbe Lorrain, Michel Monette et Théophile Gauthier. Les trois derniers vivent encore, et ce sont eux qui nous ont fourni les détails que nous venons d'énumérer. Leur témoignage en faveur de leur ancien curé n'est pas équivoque et il rend justice à qui de droit.

M. le curé Dubé mourait le 15 décembre 1880, après une longue maladie soufferte avec la plus entière résignation. Il a laissé des regrets que les années n'ont pas su amoindrir. Bon et généreux pour tous, il l'avait été en particulier pour sa famille. Nous avons retrouvé certains vers, écrits par ses nièces, quelques mois après sa mort, qui ne sont peut-être pas de haute envolée poétique, et qni sont loin d'être parfaits, mais que nous voulons citer quand même parce qu'ils constituent un beau témoignage de reconnaissance :

SOUVENIR

Oh ! cher et vénéré oncle, laisse moi
Dans ta tombe déposer un souvenir,
Depuis que la mort t'a soumis à sa loi,
Mon existence n'est plus qu'un soupir.

Toi l'ami, le soutien de mon existence,
Toi digne et zélé prêtre du Seigneur,
Reçois ma sincère reconnaissance,
Ta mémoire vivra toujours dans mon cœur.

J'étais si heureuse sous ta tutelle,
Pourquoi si tôt briser la chaîne dorée
De notre bonheur. Hélas ! je chancelle,
Amène-moi dans la voûte azurée.

Du haut du ciel, veille sur ta nièce
Que dans ta bonté tu protégeas toujours,
Sois sans cesse l'appui de sa faiblesse,
Ne lui refuse pas ton puissant secours.

HENRIETTE & EUGÉNIE DUBÉ.

St-Martin, 5 avril 1881.

Souviens-toi, oncle bien-aimé,
De l'enfant que tu comblas de bienfaits.
Avec toi le bonheur s'est envolé,
Il ne saurait revenir jamais.

Prie pour moi, et du céleste séjour
Donne-moi de sages lumières.
Reçois comme gage de mon amour,
Ma docilité et mes prières.

ELODIE DUBÉ.

St-Martin, 6 avril 1881.

M. le curé Urgel Archambault succéda à M. Dubé. Mais il ne resta pas longtemps à Saint-Martin. Au bout de quelques mois, il demandait lui-même son changement, et Mgr Fabre le nommait à la cure de Saint-Félix-de-Valois. D'une nature très sensible, il ne put se faire à l'atmosphère un peu trop chargée où avait vécu si longtemps M. Dubé. Il n'aimait pas les difficultés et encore moins les cris. Ces criards, sans doute, n'étaient pas les plus nombreux, mais ils faisaient beaucoup de bruit et M. le curé Archambault ne se sentit pas la force de les faire taire.

Au point de vue civil, comme au point de vue religieux, sous l'administration de M. Dubé, la paroisse avait pris un essor considérable. Elle s'était donné de nouvelles voies de communication, elle avait amélioré ses écoles, son domaine de terres cultivables s'était agrandi, quelques industries, moulins et manufacture s'étaient installés sur son territoire. Pourtant, il restait beaucoup à faire. Le successeur immédiat de M. Dubé, M. le curé Archambault, ainsi que nous l'avons vu, n'eut pas le temps de faire beaucoup. Mais la Providence allait susciter le généreux et modeste ouvrier qui verrait à améliorer et à perfectionner encore. Le 14 mars 1881, Mgr Fabre. de regrettée mémoire, nommait à la cure de Saint-Martin M. Maxime Leblanc, dont nons venons précisément de célébrer le cinquantenaire de prêtrise—circonstance qui a été l'occasion qui nous a mis la plume à la main.

CHAPITRE IV

DE 1881 À 1914

Nomination de M. le curé Leblanc, 14 mars 1881. — La carrière de M. Leblanc. — A Sainte-Agathe et à Saint-Félix. — A Saint-Martin. — Difficultés. — Succès de son administration. — L'église. — Les écoles. — Les progrès de la paroisse. — Prospérité morale. — Culture des vocations. — Régularité et amour du sol.

M le curé Leblanc administre donc la paroisse de Saint-Martin depuis trente-trois ans passés. Les fêtes des Noces d'or, que nous raconterons dans la deuxième partie de ce volume, ont établi, mieux que nous ne saurions le faire, en quelle estime le vénérable curé est tenu par ses supérieurs, ses confrères et par ses paroissiens anciens et nouveaux. Il convient pourtant de retracer ici les principales étapes de sa fructueuse carrière. Nous savons qu'il est toujours périlleux de louer les vivants, et notre position de vicaire auprès de M. Leblanc, depuis trois ans, nous rend la tâche encore plus délicate. Mais enfin, nous allons nous efforcer de laisser parler surtout les faits et d'avance nous nous excusons auprès de notre vénéré curé d'avoir peut-être à mettre sa modestie à l'épreuve. Les enfants de Saint-Martin ont droit de connaître cette belle vie de prêtre, comme ils ont le devoir d'en bénir Dieu.

Le Révérend M. Maxime Leblanc est né à Saint-Jacques-l'Achigan—cette pépinière de prêtres, de religieux et de religieuses—le 13 mars 1840. Son père, un brave cultivateur, avait nom Pierre Leblanc, et sa mère répondait à celui de Josephte Majeau. Il fit ses premières classes à l'école du Ruisseau Saint-Georges, où l'on remarqua déjà sa piété et sa bonté de cœur. En 1853, après avoir fait sa première commu-

nion à son église paroissiale, il partait pour le Collège L'Assomption. Il y fit partie du 20ème Cours et eut pour condisciples, entre autres, Sir Wilfrid Laurier, avec qui il a toujours gardé d'excellents rapports, abstraction faite, naturellement, pour ce prêtre tout à Dieu, des choses de la politique. En septembre 1860, il entrait au Grand Séminaire de Montréal. En 1863, on le trouve professeur à L'Assomption. En 1864, le 12 mars, Mgr Bourget lui conférait la prêtrise.

Une fois prêtre, M. Leblanc alla vicaire d'abord à Saint-Philippe-de-Laprairie (1864-66), puis à Berthier (1866-68) ; il fut desservant à Lanoraie (1868), pendant un voyage en Europe du curé, M. Loranger, puis il revint pour quelques mois vicaire à Berthier (1869). La même année, il était nommé le deuxième curé de Sainte-Agathe-des-Monts. Il y fut sept ans (1869-1876). Le grand apôtre de la colonisation du Nord, le curé Labelle, plus tard Mgr Labelle, était alors dans toute sa force et toute sa gloire. M. le curé Leblanc fut l'un de ses auxiliaires les plus dévoués et les plus actifs. Avec lui, il contribua à ''peupler'' le nord. Aujourd'hui, Sainte-Agathe ne se reconnait plus. L'humble campagne d'il y a quarante ans est devenue une véritable ville, qui voit autour d'elle se développer toute une série de fortes et belles paroisse. Mais qui dira le travail ardu de ses pionniers et de ses apôtres !

M. le curé Leblanc vivait heureux là-bas, quand – hélas, tous les bonheurs sont éphémères ! — Mgr Bourget l'appela à la cure de Saint-Félix-de-Valois, où il passa cinq ans (1876-1881). Là, comme à Sainte-Agathe, il se dépensa pour les âmes et pour Dieu. Entre plusieurs œuvres de zèle, on nous faisait remarquer qu'il s'occupa beaucoup à faire aimer le chant religieux. Le Père supérieur de l'Ecole d'Agriculture à la Trappe d'Oka, le Père Jean-de-la-Croix, nous racontait — c'est un enfant de Saint-Félix—qu'en son temps, tous les soirs, dans toutes les familles, on s'exerçait au plain-chant.

Enfin, en 1881, l'évêque de Montréal, alors Mgr Fabre, appelait M. Leblanc à succéder à Saint-Martin, ainsi que nous l'avons dit, à M. le curé Archambault, ou plutôt à M. le curé Dubé, puisque M. Archambault n'avait fait que passer. Ce devait être la principale étape, et la plus féconde, de sa carrière sacerdotale.

L'administration de M. Dubé, nous l'avons déjà remarqué, si elle avait assuré d'incontestables progrès, avait cependant laissé la paroisse presque en pleine crise. Les temps étaient durs et plusieurs esprits un peu montés. L'église n'était pas terminée à l'intérieur et la dette de la paroisse se chiffrait à $39.000.00. Il fallait un nouveau presbytère. Les écoles avaient besoin d'être agrandies ou améliorées. Certaines causes d'abus existaient qu'il convenait de faire disparaître, et tout cela, dans un milieu de braves gens sans doute, mais plutôt divisés par les luttes et les procès.

M. le curé Leblanc se mit à l'œuvre en s'armant de patience et de tenacité. Lentement, mais sûrement, avec délicatesse et charité, il se concilia les esprits, adoucit les petites discussions. Si bien, qu'au bout de quelque temps, tout était pacifié et aplani. Il acheva l'église, l'embellit d'un chemin de la croix aux riches stations, de lustres magnifiques, d'un orgue splendide. Il construisit le nouveau presbytère, modeste mais très digne maison de bon curé. Chacun des beaux arbres qui ornent l'avant du presbytère a été planté par lui. Bref, en 1892, l'église était complètement finie, et, en 1914, la dette est payée.

Quant aux écoles, en 1896, il faisait venir, du consentement des commissaires bien entendu, les Frères de Saint-Gabriel, qui furent chargés de l'école des garçons du village, et s'occupent aussi du service du chœur à l'église. En 1896 également, M. le curé Leblanc voyait à l'agrandissement du pensionnat des Sœurs de Sainte-Croix, qui ont charge des jeunes filles.

Plus tard, en 1912, il obtenait du gouvernement provincial la division scolaire de Saint-Elzéar, puis, en 1914, celle du Bas de Saint-Martin, ce qui a permis aux intéressés de construire deux belles écoles que fréquentent une centaine d'enfants.

C'est sous l'administration de M. Leblanc, qu'en 1903, les Sœurs du Bon Pasteur installèrent à Parc Laval-des-Rapides, sur les confins de la paroisse, dans le vieux *moulin du crochet*, un refuge pour les fillettes abandonnées ou malheureuses. On annonce même que la Maison-Mère de cette importante institution va se transporter bientôt à Laval-des-Rapides. A L'Abord-à-Plouffe. les Pères Jésuites viennent de construire leur magnifique maison de Retraites Fermées. Saint-Elzéar, une nouvelle paroisse, en grande partie prise sur le territoire de Saint-Martin, s'est détachée en 1900, et Laval-des-Rapides se détachera sans doute avant longtemps.

Tout cela suppose de la part du curé une vie très active et des démarches importantes. Entre temps M. Leblanc a vu à tous les entretiens et réparations voulus. Récemment, il faisait aménager sous l'église une belle chapelle souterraine, une crypte mortuaire où les restes de ses prédécesseurs seront un jour transportés et où il ira vraisemblablement dormir lui-même son dernier sommeil. Nous espérons bien que ce sera le plus tard possible.

D'autre part, M. le curé Leblanc a eu le continuel souci de travailler à la prospérité morale de ses paroissiens en éloignant d'eux les occasions d'abus. La cause de la tempérance, par exemple, si sainte et si nationale lui doit beaucoup. Dès son arrivée à Saint-Martin, en 1881, il s'occupa de faire diminuer les licences, et il a toujours eu cette question à cœur.

Le bon curé a aussi favorisé constamment l'éclosion des vocations. Beaucoup d'enfants lui doivent en tout ou en partie leur instruction, et nombreux sont les prêtres, religieux et religieuses sortis de sa paroisse. Homme de paix, il a réglé

bien des chicanes. Homme d'ordre et de régularité, il a constamment édifié ses ouailles. Pour lui, selon le mot des saints, tout est grand et relevé dans le service de Dieu. Il tient ses comptes avec une précision parfaite et ils sont toujours à date. La même heure, chaque jour, le trouve à l'église, au confessionnal ou au bureau. Un détail nous fixera sur sa régularité et sa ponctualité : pendant quarante-quatre ans, tous les ans, les évêques et archevêques de Montréal l'ont chargé au cours des retraites du clergé de remplir la fonction de règlementaire. Disons enfin que, fils de cultivateur, sans cesser certes d'être avant tout l'homme de Dieu, il a toujours fait aimer le sol et la culture à ses paroissiens. Il ne voit jamais qu'avec peine un cultivateur vendre sa terre pour s'en aller dans la grande ville s'exposer aux mille dangers qu'elle renferme.

Bref, c'est une vie bien remplie que celle du dévoué et bon curé de Saint-Martin. Aux fêtes des *Noces d'or*, beaucoup de voix plus autorisées que la nôtre l'ont magnifiquement proclamé. On pourra s'en convaincre en lisant le compte rendu que nous publions comme deuxième partie de ce volume.

CHAPITRE V

À TRAVERS LES REGISTRES ET LES TRÉSORS DE L'ÉGLISE

Ce qu'on trouve dans les registres. — La lampe du sanctuaire. — Les tableaux. — Les autels. — Autres souvenirs. — La vieille cloche. — La statue de la Vierge. — La statue de saint Martin. — L'indulgence de la Saint-Martin. — Reliques de la vraie croix. — Chemin de la croix. — Ses donateurs. — Autres dons. — Le cimetière de Saint-Martin.

En feuilletant les pages jaunies de nos registres paroissiaux ou en visitant attentivement les trésors de notre église,

on peut recueillir une foule d'attestations et de faits qui aident à compléter les notions trop restreintes de cette *Histoire de Saint-Martin*, dont nous avons jusqu'ici tracer les grandes lignes, en suivant la carrière de chacun de ses curés depuis 1774 jusqu'à nos jours. Il nous a paru qu'il serait intéressant de promener nos lecteurs, peut-être un peu au hasard, à travers tous ces souvenirs du passé. C'est le but de ce chapître.

Les pages de nos anciens registres se sont jaunies, disions-nous, mais l'encre qui s'y conserve indéfiniment, garde la trace de maintes visites d'évêques, de nombreuses dépenses faites pour l'entretien ou l'ornementation des édifices religieux, qui constituent de vrais documents.

La lampe du sanctuaire, par exemple, est en argent massif. Elle est faite de piastres françaises battues, que les paroissiens de 1785 avaient généreusement offertes au curé (M. Lemaire) pour sa confection. Elle a coûté 1800 francs. Le calice, l'ostensoir et le bénitier, qui servent encore dans les grandes solennités, sont de même métal. Tout cela a été fait en France pour le prix global de 2400 francs.

C'est sous M. Lemaire, en 1790, qu'on fit l'acquisition du tableau en peinture que l'on voit au-dessus du maître-autel, *Saint Martin*, puis en 1791, celui dit de *Saint Antoine*, et enfin, en 1792, celui de *Marie secours des chrétiens.* Ces trois tableaux ornent encore le sanctuaire. Quant à ceux qui décorent les murs de la nef, *Jésus chassant les voleurs* est de 1799, l'*Agonie de Notre-Seigneur*, de 1800, *La Cène*, de 1802, *Jésus au tombeau*, de 1812, *La Nativité*, de 1824, *La Présentation*, de 1825. Chacun de ces tableaux, d'après les comptes rendus signés par M. le curé Lemaire ou M. le curé Brunet, a coûté environ 400 francs. Ce sont des œuvres assez anciennes, comme on voit, et qui ont sûrement pour Saint-Martin une valeur inappréciable.

Est-là tout ? Non pas. Les autels de l'église sont en bois sculpté à la main. Ce sont des copies des grands et beaux

tombeaux-autels qu'on admire dans les églises de Rome. De même les tableaux faits sur bois — celui de *Saint Martin*, qui date de 1809, et celui du *Baptême de Jésus*, qui est de 1813 — sont aussi, quoique moins artistiques, joliment travaillés. Ce sont des œuvres de patience et d'habileté extrême. Les fonts baptismaux et les crédences de la sacristie sont aussi des œuvres dignes d'être remarquées. Nous pourrions encore mentionner, parmi ces reliques d'un passé plein de foi, la *boîte aux Saintes Huiles*, en argent, qui date de 1796, le *banc d'œuvre*, de 1781, dont on a fait récemment l'autel de la crypte souterraine, les *bénitiers*, en pierre solide, qui sont de 1814, les *bancs de bois*, que l'on trouve à côté des confessionnaux.

Nous tenons en particulier à signaler à l'attention la vieille cloche de 1776, la statue en papier mâché de la Sainte Vierge, et la statue en bois de saint Martin qui orne le frontispice de l'église actuelle. La vieille cloche de 1776 – la seconde de nos cloches—est donc du temps du premier curé, M. Payette. Que de fois, depuis cent quarante ans, n'a-t-elle pas chanté ou pleuré aux échos d'alentour ! Toutes les générations de la paroisse l'ont entendue. Joyeuse ou triste, mais toujours harmonieuse, elle continue d'appeler la population aux fêtes religieuses, de carillonner ses joies ou de tinter ses deuils. La statue de la Sainte Vierge ne date pas de si longtemps. Mais elle vient de loin et a toute une histoire. Elle nous est venue, en effet, de Saint-Jacques-l'Achigan, la paroisse natale du curé actuel, M. Leblanc. On l'avait mise au rencart là-bas, on l'avait même à demi oubliée dans les ruines de la vieille église de l'endroit. M. le curé Leblanc, qui a le culte des vieilles et saintes choses, ne la voyant plus là où elle était aux jours de son enfance, la chercha.... la trouva et l'emporta à Saint-Martin pour la grande joie de ses chers paroissiens. Enfin, et nous en oublions sans doute, l'une des plus précieuses reliques de l'église, c'est la statue en bois du patron de la paroisse lui-

même, saint Martin, évêque de Tours. Elle est faite de pin rouge et est arrivée au Canada le 13 mai 1786. On la plaça d'abord entre les deux clochers de l'ancienne église. En 1863, quand l'église fut démolie, la statue du saint patron fut logée dans le cimetière. Puis, le 15 mai 1888, elle alla prendre place sur le frontispice de la nouvelle église. Elle a subi les vents, la pluie, le froid, toutes les intempéries ! Rien ne lui a fait. Elle est restée ce qu'elle était il y a cent trente ans ! Les hommes passent et les choses durent. Et il faut en convenir, ces témoins pieux du passé ont leur éloquence et leur poésie.

A travers nos registres et nos trésors, nous trouvons encore d'autres documents et d'autres richesses ; notre indulgence dite de la Saint-Martin, par exemple, nos reliques de la vraie croix, notre chemin de la croix, et puis comment ne pas dire un mot aussi de nos cimetières pour terminer ce chapître ?

L'indulgence "*de la Saint-Martin*" est une indulgence plénière, gracieusement accordée par le Souverain Pontife, le 12 septembre 1816, à perpétuité—ainsi qu'il appert par un document du temps—à tous les paroissiens, qui, au jour de la fête du saint patron, ou dans l'octave, s'étant confessés et ayant communié, prieront aux intentions du Saint-Père. Il y aura bientôt cent ans que cette faveur spirituelle a été accordée aux gens de Saint-Martin, et, il nous fait plaisir d'affirmer ici qu'ils sont toujours fidèles à en bien profiter, quand vient l'époque de la fête patronale de la paroisse.

Notre église possède deux reliques de la vraie croix, l'une depuis le milieu du siècle dernier, et l'autre depuis les fêtes toutes récentes du jubilé d'or de M. le curé Leblanc. C'est Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, qui apporta la première, le 3 juillet 1843, en même temps qu'une relique de saint Martin. La pieuse coutume veut qu'on vénère cette précieuse parcelle du bois sur lequel Jésus est mort, chaque année, le Vendredi-Saint et le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

L'autre relique de la vraie croix a été offerte, dans un riche reliquaire, au mois de mai 1914, au bon curé dont nous fêtions les noces sacerdotales, par les Sœurs de la Providence.

Les stations de notre chemin de la croix datent du 25 décembre 1893. Ce sont de jolies peintures à l'huile, qui ont coûté, chacune, $40.00. Mais il est bien certain que l'église avait, avant cette date, sa *voie douloureuse.* L'érection du premier chemin de la croix a dû en effet avoir lieu vers 1774 ou 1775. Toutefois nous n'avons pas retrouvé, à ce sujet, de pièce justificative ou d'authentique. Seulement, tous les anciens de la paroisse se souviennent que la vieille église avait son chemin de la croix et qu'il datait du temps de M. Payette, curé. En 1875, le 7 février, un document le précise, Mgr Bourget permettait l'érection de nouvelles stations dans l'église actuelle. Précédemment, le 26 mai 1874, on avait aussi érigé le chemin de la croix du cimetière. (1) Quant au beau chemin de la croix, qui date de la Noël de 1893, c'est un don des paroissiens. Voici les noms des donateurs : *I Station*, M. le curé Leblanc ; *II Station*, l'honorable P.-E. Leblanc ; *III Station*, M. Ferdinand Sauriol ; *IV Station*, Mme et Melle Marc Lorrain ; *V Station*, M. Ls-Alex. Labaise ; *VI Station*, M. F.-X. Laflèche ; *VII Station*, MM. Zotique et Maxime Francœur ; *VIII Station*, M. Hormisdas Hotte ; *IX Station*, Dr A. Gaboury ; *X Station*, M. Emm. Bélanger ; *XI Station*, Melle Mathilde Bélanger ; *XII Station*, les Tertiaires ; *XIII Station*, les Dames de Sainte-Anne ; *XIV Station*, la paroisse.

Et puisque nous enregistrons pour l'histoire quelques noms de bienfaiteurs, à ceux déjà indiqués ajoutons celui de M. Eustache Lemay, qui faisait don à l'église, l'an dernier,

---

(1) Notons que M. le curé Leblanc a présidé, comme délégué de l'évêque, à une érection de chemin de croix au Moulin du Crochet (25 août 1884), à une deuxième dans la sacristie de Saint-Martin (7 novembre 1883) et à une troisième dans la chapelle de Saint-Elzéar (14 décembre 1899.

d'une superbe horloge. Il y aurait aussi à mentionner, outre les donateurs du terrain de l'église, MM. Jean-Baptiste Vilenne et Antoine Bergeron (1774), M. Jean-Baptiste St-Aubin et M. Ls-Alexandre Lahaise, donateurs, l'un d'un lustre de $100.00, l'autre de la statue du Sacré-Cœur, puis les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Cœur et tant de particuliers, à qui nous devons nos bannières, nos statues, nos lampions, nos linges d'autel, etc, etc. Mais comment tous les nommer ? Nous avions pensé à faire une exception, et à montrer un peu tout ce que le bon curé, M. Leblanc, a fait en ces dernières années pour enrichir son église, sa sacristie et ses écoles. Mais il nous l'a défendu. Nous obéissons, avec pourtant quelque regret.

Saint-Martin a eu jusqu'ici deux cimetières. Dans le premier, qui était situé juste derrière la vieille église, on a inhumé les corps jusqu'en 1875. C'est dans l'autre, auprès de la nouvelle église, que, depuis cette date, on donne la sépulture chrétienne. Ce champ des morts est vaste et de belle apparence. Au moment où nous rédigeons ces notes — à la fin de l'été 1914 — nous avons constaté que 13.823 cadavres ont été ainsi enfouis dans nos cimetières depuis 1774. C'est un chiffre qui a son éloquence.

Le cimetière avoisinant ainsi le lieu de la prière, il semble bien que les chères âmes des disparus en profitent largement. La sainte Eglise, dans sa discipline d'autrefois, voulait à bon droit, par la proximité du lieu saint du dernier sommeil, inviter plus immédiatement les vivants aux pensées sérieuses de l'éternité. N'est-il pas permis de croire qu'à ce point de vue nous y perdons en éloignant trop nos morts ? Quoi qu'il en soit, le cimetière de Saint-Martin est généralement, à la belle saison, très bien entretenu. Il a de beaux monuments, qui font honneur à la piété familiale des survivants. On couvre les tertres de belles fleurs qui embaument l'air de leurs par-

fums Les croix qui dominent partout les tombes sont variées et de bon goût. Au centre, la grande croix noire, image de celle du Dieu qui s'est fait homme, parle aux fidèles qui passent de miséricorde et d'espérance.

De ces treize à quatorze mille défunts, qui dorment là, les uns ont vécu très peu de temps, d'autres ont fait la moitié de la course, quelques-uns—le petit nombre—ont atteint les limites de la vieillesse. Mais tous redisent aux croyants l'appel toujours émouvant : *Hodie mihi, cros tibi* — Aujourd'hui, c'est à moi ; demain, ce sera à toi !

CHAPITRE VI

TRADITIONS, MŒURS ET FIGURES POPULAIRES

Traditions et évocations d'autrefois. — Les CAGEUX *de l'Abord-à-Plouffe. — Figures populaires : notaire Filiatrault ; notaire A.-B. Papineau ; colonel Bélanger ; notaire Sauriol ; L.-A. Lahaise; Louis Lavoie ; Venance Lemay ; Dr A. Gaboury, etc, etc. — Parmi les vivants : Mgr Lorrain : l'honorable P -E. Leblanc ; Eustache Lemay ; Ed. Gohier. — Reliques profanes du bon vieux temps.*

L'on comprend qu'il se conserve à Saint-Martin, qui a déjà presqu'un siècle et demi d'existence, comme du reste dans toutes les vieilles paroisses canadiennes-françaises, non seulement des souvenirs pieux et religieux, ainsi que nous venons de le rappeler dans cette petite incursion à travers les registres et les trésors de l'église paroissiale, mais encore des traditions et souvenirs de mœurs d'autrefois, qui ont leurs charmes, comme aussi des évocations de figures longtemps populaires, qu'on ne se lasse pas de remémorer. Traditions ou évocations

se racontent ou se répètent, au coin du feu, dans la grande salle, les soirs d'automne ou d'hiver. Les mêmes faits, les mêmes noms reviennent sans cesse sur les lèvres des vieux. Et c'est une joie de les entendre ! On dirait qu'ils sont partie intégrante de la vie paroissiale ! Telle coutume fut longtemps en vogue, tel citoyen fut presque illustre, tel autre marqua par son originalité, et ainsi de suite. Nous avons cru qu'il convenait absolument, pour être moins incomplet, de rapporter dans ces pages, en un chapître spécial, ce que raconte ainsi l'histoire locale de Saint-Martin.

L'Abord-à-Plouffe, l'un des rangs de la paroisse, celui qui se trouve sur les bords de la Rivière-des-Prairies, a connu, par exemple, l'époque fameuse de la gent non moins fameuse des *cageux*. Il est impossible de ne pas en dire un mot. Cette époque des *cageux* embrasse soixante et quelques années Elle va de 1815 à 1885 environ. Voici ce qui la caractérise. En ce temps là, le commerce de bois par la voie des rivières avait pris un très large essor. Les chemins de fer ne faisaient pas encore aux voies fluviales la concurrence qui est venue plus tard. Tous les ans, dès le printemps, et durant toute la saison favorable, c'est-à-dire tant que les eaux étaient assez hautes, du lointain Mississipi à la Madawaska, puis, par le lac Chat, à la Gatineau, et enfin, par le lac des Deux-Montagnes, à la Rivière-des-Prairies—et par conséquent à l'extrémité sud de Saint-Martin—d'énormes radeaux flottants, chargés de billots, de bois équarri et de madriers, descendaient le cours des eaux, pour aller jusqu'à Montréal, Trois-Rivières ou Québec. Ces radeaux s'appelaient des *cages*, et ceux qui les montaient, de solides équipes d'hommes, des *cageux*. Or les susdits *cageux*, avant de franchir la passe toujours tourmentée des rapides, devaient *stopper* pour s'y préparer. C'est ce qu'il leur fallait faire notamment avant de *sauter* le bruyant rapide du *Moulin du crochet*, et, comme ils abordaient sur des terres appartenant à



Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, président honoraire du Comité des *Noces d'or* de M. l'abbé Maxime Leblanc, curé de Saint-Martin-de-Laval.

une certaine famille Plouffe, l'endroit fut vite connu sous le nom de l'*Abord-à-Plouffe*.

Hélas ! si l'on menait joyeuse vie à l'Abord-à-Plouffe, on n'y menait pas toujours une vie bien innocente, et la tradition s'accorde à donner aux *cageux* une réputation plutôt mauvaise. C'était de solides gars, sans doute, des forts-à-bras pour la plupart, qui avaient le mot vif et la chanson sonore quand ils battaient leurs rames en cadence ; mais c'étaient aussi, le plus souvent, des sacreurs, des buveurs, des voleurs et des batailleurs. A certains jours, les *cages* étaient si nombreuses, en face de la "maison des Retraites fermées" d'aujourd'hui, sur la Rivière-des-Prairies, qu'elles formaient comme un pont d'une rive à l'autre. Il fallait, voyez-vous, diviser les radeaux avant de sauter le rapide du *moulin du crochet*, en faire des nouveaux plus petits, décharger, recharger, et tout cela prenait du temps. On débarquait entre temps, on bâtissait des cabanes, des chantiers, on y mangeait, on y couchait, on y buvaitaussi et on y dansait En deux mots, ces lurons-là n'étaient jamais bien édifiants.

Aujourd'hui, les *cageux* sont disparus Il y a trente ans que le commerce du bois se fait par les "chars" de nos grandes voies ferrées. Mais ces types de voyageurs ont laissé maintes histoires qui se racontent dans les veillées, celle de *Joe Montferrant*, par exemple, ou celles des *chasse-galeries*. Et puis, il convient de le faire remarquer, ces braves à la vie rude et pleine de dangers n'étaient pas, au fond, des incroyants ni des impies. Ils subirent à la longue, l'influence de leurs bons curés. Les mœurs s'adoucirent. Les ripailles d'antan se fixèrent dans la légende. Est-ce que le saint curé d'Ars n'a pas changé son village par le seul spectacle de sa piété et de son zèle ? C'est égal, on garde en somme un gai souvenir à Saint-Martin de ces *cageux* d'autrefois. Ça n'avait peur de rien, ni du vent, ni de la tempête, ni des hommes, ni de la bataille. Ça travaillait dur pour gagner le pain des enfants ! "Le métier

n'était pas rose, nous confiait avant de mourir un vieux *cageux* de 85 ans ;.on couchait sur la paille, même sur nos bancs à la belle étoile ; on ne mangeait que de la soupe aux pois, des fêves et du lard ; et, pour faire passer ça, on prenait de l'eau à la rivière avec des gobelets de bouleaux."—"L'eau, ajoutait-il avec un sourire significatif, l'eau ne manquait jamais !"—On gagnait dix à douze piastres par mois. "A chaque voyage, nous racontait un autre *cageux* (M. Beauchamp) qui vit encore, j'allais à pieds jusqu'à Sainte-Thérèse (une quinzaine de milles) dire bonjour aux amis !" Vous verrez que la légende, dans quelques années, aura fait de nos CAGEUX des sortes de héros ! Ce qui est encore plus heureux, c'est que nos bons curés en ont fait, à la fin, de braves chrétiens. Quand le cœur est bon, avec la grâce de Dieu, il y a toujours moyen de faire quelque chose !

Mais il n'y a pas que les *cageux* dont on parle à Saint-Martin, dans les veillées. Notre paroisse a connu bien des figures populaires qu'on n'a pas non plus oubliées. Elle a été le berceau de plus d'un citoyen occupant aujourd'hui une place honorable dans le monde ecclésiastique ou civil.

Le notaire *Filiatrault* passa toute sa vie à Saint-Martin C'était un homme de bien et de vertus, un rude travailleur que l'on consultait à peu près sur tous les sujets. En même temps que celle de notaire public, il occupa pendant plus de vingt ans l'importante fonction d'instituteur du village. Les anciens lui doivent en grande partie ce qu'ils savent en fait d'arithmétique, de géographie, d'histoire, de calcul mental, de grammaire et surtout de catéchisme. Homme d'une dignité exemplaire, il fit l'admiration de ses contemporains. Son nom vivra.

André-Benjamin Papineau était, lui aussi, notaire public. Homme de talent, ardent dans les choses de la politique, il fut l'un des chefs des patriotes de 1837. On raconte qu'il avait

fait fabriquer pour combattre les bureaucrates fanatiques des petits canons de bois bardelés de fer. Les savants d'aujourd'hui en science militaire se moqueraient peut-être de ces modestes engins ; mais ils eurent dans le temps leur utilité. Ami du devoir et de l'action, cet homme énergique avait su s'imposer un régime de vie austère. Du Haut de Saint-Martin (chez M. S. Taillefer, aujourd'hui) où il demeurait, on le vit, à 80 ans, aller à pieds jusqu'à Montréal (à la rue Craig ou Notre-Dame dans le temps) et revenir le même soir, toujours à pieds ! Il fut marguillier de l'église et maire de la paroisse.

Le *colonel Bélanger* eut souvent du fil à retordre avec son ami Papineau. Ils n'avaient pas en politique les mêmes opinions, et les discussions, paraît-il, étaient animées entre ces deux champions. L'entraînement étant donné, sur toutes les questions, affaires de fabrique, affaires municipales, élections de conseillers, améliorations publiques, et surtout élections pour les Chambres, on les retrouvait aux prises. C'étaient tous les deux de vrais tribuns, à la langue souple et à la parole imagée. Leurs passe d'armes eussent été dignes d'un théâtre plus vaste que celui d'un *husting* de paroisse. Lequel remporta le plus de victoires ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, par la tradition, c'est que les deux lutteurs savaient se réconcilier aux heures de calme. Ces deux antagonistes au fond restaient bons amis. Morts tous les deux depuis longtemps, ils dorment ensemble au cimetière. Ils ont à jamais fait la paix ! Que la terre leur soit légère !

Plusieurs de nos anciens concitoyens ont connu *le vieux notaire Sauriol.* Encore une figure qui est restée populaire ! C'était un homme d'esprit et un fin causeur. Il aimait la tranquilité de son bureau, mais il savait exercer l'hospitalité proverbiale chez nos tabellions de campagne. D'une famille à l'aise, il avait reçu, comme tous les siens, une instruction et une éducation soignées. Toutefois, il n'avait rien de la morgue

des prétentieux. Et ce fut là, sans doute, son grand secret d'action et de succès. Les habitants et les villageois venaient volontiers chez lui, à cause de ses mœurs prévenantes, et il n'était pas rare que son bureau fut rempli. On causait, on fumait, on discutait, on réglait les affaires et les difficultés. Parce qu'il aimait la paix, le vieux notaire fut un grand pacificateur devant Dieu et devant les hommes.

Louis-Alexandre Lahaise a aussi laissé un nom honoré. Cultivateur de son état, bien qu'il eut fait son cours au Collège de Montréal, où il fut condiscipe de feu Mgr Fabre qui lui garda toujours une franche et solide amitié, M. Lahaise possédait à un haut degré le goût et le talent de la musique. A force de recherches et de patience, semble-t-il, plutôt qu'à la suite d'études approfondies chez les maîtres de l'acoustique, il arriva à être un remarquable facteur d'orgues. Qu'on aille entendre, pour en juger, le vieil orgue de Sainte-Dorothée. C'est son œuvre. Du reste, vrai modèle du père de famille et du gentilhomme chrétien, il donnait à tous l'exemple de la plus délicate politesse. Ami de tous, soutien du pauvre et défenseur de l'opprimé, M. Lahaise avait encore une qualité physique bien spéciale ; capitaine de milice, il avait, admirablement, l'allure militaire des beaux capitaines d'autrefois.

Louis Lavoie, marchand général, a fait longtemps, à Saint-Martin, un commerce très prospère d'épiceries. Son magasin (aujourd'hui la maison de son gendre) était le rendez-vous de tous les acheteurs et de tous les vendeurs Il "équipait", comme disaient les gens, tous les marchands des alentours. Son magasin était une sorte de maison de gros. On n'exagère pas, paraît-il, en affirmant que M. Lavoie faisait, chaque année, pour $100.000.00 d'affaires. Malheureusement, vers la fin de sa vie, il eut des embarras et ne laissa qu'une fortune bien réduite.

A l'Abord-à-Plouffe, au temps des *cageux*, vivait un aubergiste gentilhomme : *Venance Lemay*, le père de l'homme

d'affaires bien connu de Montréal, M. Eustache Lemay. Tous les citoyens fréquentaient chez Venance Lemay. Le maître du logis se chargeait, non seulement d'héberger les voyageurs, mais encore de les véhiculer là où ils voulaient pour un prix modique. Il était de forte stature, et quand la chicane prenait, il savait très vite ramener les gens à la raison. Les anciens rappellent souvent sa prévenante hospitalité et surtout son inlassable charité. Il repose maintenant dans la crypte souterraine de l'église.

Le docteur *Amédée Gaboury* pratiqua, cinquante années durant, la médecine à Saint-Martin. Il s'était fait, par son savoir et sa probité, une très forte clientèle. Il voyageait beaucoup en voiture, appelé fréquemment qu'il était, au dehors, jusqu'à Saint-Janvier, Saint-Jérôme ou la Côte-des-Neiges, près de Montréal. Libéral en politique, il fut élu député de Laval au Provincial en 1884. Même dans sa vieillesse, il était d'une activité remarquable. Ce fut toujours un citoyen hautement estimé. Son fils, lui aussi médecin, lui a succédé.

Le notaire *Brien dit Desrochers* (Urgel) occupa pendant neuf ans la maison où vit aujourd'hui M. Ovide Sauriol. C'était un gentilhomme et un excellent chrétien. Il arriva à Saint-Martin, venant de Saint-Liguori, vers 1893. Doué d'un jugement solide, s'il fut un homme de peu de bruit, il sut quand même, et peut-être à cause de cela, faire beaucoup de bien. Dix ans passés chez nous lui ont suffi pour s'assurer l'estime général et sa mort a causé un grand vide dans nos rangs.

Pierre-Célestin Gratton a laissé la réputation d'un habile organisateur politique. On assure qu'il connaissait tout le monde dans le comté. Il savait le nom de chacun, son emploi et surtout la couleur de son parti. C'était d'ailleurs un honnête homme et un bon chrétien.

On cite encore les noms de *Joseph-Fifi Coté*, qui fut maire de la paroisse pendant vingt ans et plus longtemps encore

maître-chantre à l'église, tâches inégales dont il s'acquitta à merveille ; de *Emmanuel Bélanger*, marchand, maire et préfet du comté, qui fut le vrai type du travailleur actif et entreprenant ; de *Léandre Descôtes*, dont tous les siens ont hérité, avec l'amour du travail, le goût et le talent du chant ; du *Vieu Txassé*, qui se fâchait quand on lui prédisait que "les chars allaient bientôt passer à sa porte"....

Nous avons gardé, pour clore cette liste, que nous savons bien incomplète, les noms restés, eux aussi, bien populaires de *Martin Sauriol* (*Petit Martin*) et de *Philomène Bazin*, son épouse. Ils étaient vraiment inséparables ! Leur *petite bière* et leurs *mains à la mélasse* firent longtemps le bonheur des enfants, au sortir de l'église, le dimanche. Sur le déclin de leur vie, ils entretenaient, et avec quel soin ! les lots du cimetière. C'étaient des pauvres gens, mais l'on peut affirmer que jamais couple humain ne vécut plus heureux sous la calotte des cieux.

Et parmi les vivants ? Mais est-il permis de parler des vivants ? Ne s'expose-t-on pas trop à passer pour flatteur et importun ? Arrêtons-nous à ne citer que quelques noms, sans énumérer des titres et des mérites qui sont connus de tous. Saint-Martin s'honore de compter au nombre de ses enfants : Mgr Z. Lorrain, le vénérable évêque de Pembroke ; l'honorable P.-Evariste Leblanc, l'ancien président de la Chambre ; M. Eustache Lemay, le financier bien connu de Montréal ; M. Edouard Gohier, qui a, lui aussi, une belle réputation d'homme d'affaires.... Mais il faut tout de suite nous borner, car ils seraient trop vraiment !

Ajouterons-nous enfin, pour terminer ce chapître, qu'avec le souvenir des gens, Saint-Martin conserve aussi le souvenir des choses ? Les vieilles maisons, les vieux meubles, les vieux instruments, même les vieilles armes, se retrouvent encore ici ou là. La maison de Mme Veuve Prosper Laurin date de 1780 ; celle de M. Antoine Lachaine, de 1803 ; celle de M. Jac-

ques Durocher, de 1814. L'école du village, aujourd'hui le pensionnat, qui servit de prison en 1837-1838, est de 1816 ; le *moulin du crochet* avait la réputation d'être un modèle.... de moulin vers 1820 ! Quant aux vieux bancs-lits, aux vieux rouets, aux vieilles huches-à-pain, aux vieilles pierres-à-feu et aux vieux fusils-à-plaque, nous laissons à chacun de les aller voir dans les bonnes maisons en pierres courantes d'autrefois ou même dans les maisons plus modernes où l'on sait encore les conserver comme des reliques des anciens jours.

O choses du passé, vénérables et douces à voir, avez-vous donc une âme, que vous savez si bien nous attendrir et nous émouvoir ? Le poëte avait raison, les choses comme les gens ont leur tendresse et leur larmes : *Sunt lacrymæ rerum !*

CHAPITRE VII

LE SAINT-MARTIN ACTUEL

Le site de Saint-Martin. — Les députés de Laval — Le maire et les conseillers. — Les anciens maires — Les écoles. — Les hommes de profession. — Les bureaux de poste. — Les banques. — Les voies de communication. — Les assurances. — Les sociétés mutuelles. — La culture maraîchère. — Les carrières. — Manufactures, magasins, boutiques, métiers. — Les dernières améliorations. — A l'Abord-à-Plouffe et à Laval-des-Rapides. — Vers l'avenir. — Conclusion.

Bien que Saint-Martin ait vu deux paroisses se détacher de son sein, Sainte-Dorothée en 1869 et Saint-Elzéar en 1900, elle occupe encore une partie notable de l'île Jésus. Elle est bornée au nord par Sainte-Rose, à l'est par Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Elzéar, à l'ouest par Sainte-Dorothée, au sud par la

Rivière-des-Prairies et, par de-là la rivière, par Bordeaux, Cartierville et Sainte-Geneviève. Laval-des-Rapides est encore sur son territoire. Mais on s'attend à l'en voir bientôt détaché. La population actuelle de la paroisse se chiffre à 2600 âmes, réparties en 517 familles et dont 2075 sont des communiants. La valeur de la propriété dépasse $2.000.000.00. La valeur imposable est de $800.000.00 pour Saint-Martin, et de $500.000.00 pour Laval-des-Rapides.

Le comté Laval, dont Saint-Martin fait partie, a eu souvent l'honneur d'être représenté dans nos Parlements—d'abord quand il était inclu dans Terrebonne et depuis qu'il forme une division électorale distincte—par des hommes distingués, dont les noms figurent dans les annales de l'histoire générale du pays. Il suffira de nommer : Sir L.-H. Lafontaine, le grand patriote de l'*Union* (1830-1848) ; l'honorable L.-N. Viger (1848-1851) ; l'honorable A.-N. Morin (1851-1854) ; puis, les honorables Chapleau, Masson, Nantel, Ouimet, Fortin et Leblanc. Actuellement, les députés du comté sont M. l'avocat C.-A. Wilson, pour le fédéral, et M. le notaire W. Lévesque, pour le local.

Depuis 1855, la paroisse est administrée au civil par un maire et six conseillers, qui sont élus par le peuple, et forment le conseil municipal. Ce conseil, comme l'on sait, jouit en notre pays, d'une assez large autonomie. Il a charge des chemins, des ponts, des licences, et d'une façon générale de tous les intérêts matériels strictement locaux. Parmi nos anciens maires, citons : A.-B. Filiatrault, notaire ; Joseph Coté ; Magloire Hotte ; Emmanuel Bélanger ; Ovide Sauriol ; Napoléon Sauriol ; Maximin Mercier ; Lucien Cléroux ; le Dr D. A. Plouffe.... Le maire actuel est M. Abondéus David, cultivateur; ses conseillers sont MM. le Dr Gaboury, J.-W. Lavoie, Aldéric Gauthier, Adrien Jasmin, Moïse Clermont et Cléo. Charbonneau.

Les écoles sont administrées, pour chaque arrondissement,



Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal qui présidait le banquet des *Noces d'or*, le 28 mai 1914, à Saint-Martin-de-Laval.

par cinq commissaires, élus eux aussi au suffrage populaire, et qui élisent à leur tour un président. Outre le Pensionnat (1847) du village (pour les jeunes filles), dirigé par les Sœurs de Sainte-Croix, et l'école du village, qui est depuis 1896 sous la direction des Frères de Saint-Gabriel, Saint-Martin compte quatre autres écoles (Bord de l'eau, Parc Laval, Saint-Elzéar et Bas de Saint-Martin) qui sont confiées à des institutrices capables et dévouées. Cinq cent cinquante enfants fréquentent ces diverses institutions. De plus, pas moins de quinze garçons suivent les cours classiques, soit au Collège de Montréal, soit au Collège Saint-Laurent, soit au Séminaire de Sainte-Thérèse. Si, dans nos écoles, les enfants étaient plus assidus et surtout restaient plus longtemps—ce à quoi les parents devraient, nous semble-t-il, tenir davantage—ce serait un grand bien pour l'avenir. Trop souvent, sans prétexte de se faire aider alors qu'ils pourraient s'en tirer autrement, des parents peu clairvoyants sacrifient l'avenir de leurs enfants. Qu'ils y réfléchissent, nous nous permettons de le leur dire en passant : l'instruction basée sur une éducation chrétienne est le premier des biens.

Saint-Martin, pour le soin de la santé générale et pour la bonne conduite des transactions de chacun, a l'avantage de posséder trois médecins, MM. les Docteurs D.-A. Plouffe, Ed. Gaboury et Eusèbe Lorrain, et deux notaires MM J.-W. Lavoie et J.-Guy.

Il y a dans les limites de la paroisse quatre bureaux de poste : Saint-Martin-de-Laval, Abord-à-Plouffe, Village Bélanger et Laval-des-Rapides. La malle est apportée deux fois par jour par un courrier qui fait diligence, matin et soir, entre Bordeaux et Sainte-Dorothée, *viâ* Saint-Martin.

La Banque d'Hochelaga a établi l'une de ses succursales à Saint-Martin et une autre à Parc-Laval. M. P.-C. Gratton est le gérant de la première, et M. Emile Ouimet le gérant de la seconde. Les déposants sont nombreux et confiants, et l'épar-

gne publique en bénéficie.

Les grandes voies de communication avec les centres, à proximité du village, sont la ligne du Pacifique Canadien et celle du Tramway de Cartierville.

Il existe dans Saint-Martin une Assurance de paroisse qui met ceux qui en font partie à l'abri des surprises si souvent ruineuses de l'incendie. De même plusieurs sociétés mutuelles ont ici des succursales qui offrent leurs avantages à nos paroissiens. Artisans Canadiens Français, Alliance Nationale, Forestiers Catholiques, Caisse Nationale d'Economie, C. M. B. A.,... ont chez nous leurs adhérants. Et c'est sûrement une autre cause d'économie et de progrès.

La culture maraîchère est certainement la profession ou l'industrie qui occupe et fait vivre le plus grand nombre de nos concitoyens. Nos trois cent vingt chefs de famille de la campagne cultivent presque tous les légumes et vont les vendre bon prix à Montréal. La grande ville envahissant peu à peu tous les champs de l'île de Montréal qu'elle va finir par couvrir toute entière, les habitants de l'île Jésus seront de plus en plus les fournisseurs des citadins. Déjà, ils trouvent là depuis de longues années leurs meilleures sources de revenus. La Société Maraîchère de la Province de Québec les encourage à bon droit dans cette voie. Ses conférenciers instruisent nos gens, elle distribue des grains de semence, elle organise des concours. Et tout cela est excellent. Le gouvernement a raison de patroner et d'aider l'action bienfaisante d'une pareille société. Les habitants de Saint-Martin en profitent avec intelligence. Au dernier concours régional, ce sont des nôtres qui remportaient les premiers prix : MM. Arthur Taillefer, William Jolicœur et Arthur Fortin méritent une mention d'honneur. Aussi parle-t-on d'établir bientôt des jardins d'hiver pour faire concurrence aux marchés américains. Ce serait là encore une véritable source de progrès et de richesse.

Une autre industrie locale qui apporte son appoint aux gens de Saint-Martin, c'est l'exploitation des riches carrières de pierre bleue dite pierre à chaux qu'on utilise abondamment pour la construction des maisons et aussi pour ce qu'on appelle la "chaîne" (bordure) des rues à Montréal. Nombre de pères de famille et de jeunes gens trouvent là de l'ouvrage à l'année. Les carrières de MM. Elie Bigras, M. Clermont, Alma Gauthier, Damien Bigras et Godefroy Lecavalier sont justement renommées.

De même, Saint-Martin possède quelques manufactures : deux manufactures de tomates en boîte ; une manufacture de portes et châssis ; une autre de poêles—ces poêles (canadiens), brevetés au Canada et aux Etats-Unis, font honneur à leur inventeur, M. Antoine Lachaine—. Ces manufactures emploient naturellement un certain nombre d'ouvriers, qui s'en trouvent très bien ; ce qui contribue d'autant à la prospérité générale.

Enfin disons, pour complèter cette sorte d'inventaire de nos petites richesses locales, que Saint-Martin possède douze magasins, cinq boutiques de forges, quatre carosseries, deux boucheries, deux ferblantiers, deux entrepreneurs généraux, un boulanger, un cordonnier, un barbier, un horloger, six modistes, deux restaurateurs, un marchand de glace et un entrepreneur de pompes funèbres. En plus, une quarantaine de menuisiers sont à construire, cet été, sept maisons.

Tous ces détails indiquent que la vie matérielle de notre village est très active. Aussi désire-t-on de toutes parts les améliorations modernes. Le conseil de paroisse, profitant de l'offre généreux du gouvernement Provincial, a voté récemment la pose du macadam sur tous les chemins publics, à raison de $6.500.00 du mille. C'est un gros progrès. Les travaux sont commencés et cela avance rapidement. Déjà, nos cultivateurs, un peu hésitants d'abord en face de ces grosses dépenses, se sentent heureux de "rouler" enfin sur de belles

routes. Au printemps prochain, on nous assure que le même conseil va obliger tous les villageois à faire ou à refaire à neuf les trottoirs. Quelques bons rentiers vont peut-être protester. Mais l'esprit public est en progrès et tout le monde finira par se mettre au point.

L'Abord-à-Plouffe ou Bord-à-Plouffe a déjà tous ses trottoirs ; les gens y ont l'électricité et le téléphone.

Le Parc Laval ou Laval-des-Rapides, plus à proximité de Montréal, donne l'exemple du progrès bien entendu. Chemins macadamisés, trottoirs permanents, aqueduc, canaux d'égoût, électricité, téléphone, rien ne lui manquera bientôt.

Avons-nous dit que Laval-des-Rapides est déjà érigé en municipalité distincte ? Le maire actuel est M. François Souillard. Les conseillers sont MM. G. Gascon, E. Ouimet, O. Deguire, A. Desrochers et E. Guilbault, André Héroux. Le chapelain du beau couvent du Moulin-du-crochet (Sœurs du Bon Pasteur) est chargé depuis 1896 de la desserte spirituelle de Parc Laval. Ce sera sans doute bientôt, nous l'avons déjà dit, une nouvelle paroisse, comme Sainte-Dorothée et Saint-Elzéar, fille de Saint-Martin.

En deux mots, l'avenir s'annonce plein de promesses. Un air de prospérité souffle sur la vieille paroisse fondée en 1774. Chrétiens sincères et pratiquants zélés, les paroissiens de Saint-Martin restent fidèles, en majeure partie du moins, aux traditions du passé; Puissent-ils tous davantage s'attacher à la culture du sol ! Quelques jeunes gens, intelligents, bien doués et suffisamment pourvus du reste, prennent peut-être trop souvent le chemin de la grande ville Pourquoi s'en aller végéter et languir, loin de la terre paternelle, loin de son milieu, dans des bureaux étroits et devant des comptoirs où le bon air est si rare, quand on pourrait vivre si heureux et si prospère à l'ombre du clocher natal ?

Nous avons raconté les faits et gestes de nos anciens, le

progrès et la prospérité de notre paroisse et de son village avec amour vraiment et avec émotion.

O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées !

Fréchette parlait ainsi, et il avait raison. Notre histoire, même notre petite histoire locale, est belle et digne de la vénération de tous. Gardons-en le souvenir en nos âmes ! Il est édifiant et réconfortant.



APPENDICE

TABLEAUX

DES CURÉS, DES VICAIRES, DES MARGUILLIERS ET DES PREMIERS COLONS DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN

des directeurs et des supérieures
de l'école et du pensionnat du village

des prêtres, religieux et religieuses nés dans la paroisse.

CURÉS DE SAINT-MARTIN

1o	M. Louis Payette	(1774-1782)
2o	" Antoine Lemaire	(1782-1802)
3o	" Michel Brunet	(1802-1835)
4o	" Romuald Mercier	(1835-1839)
5o	" Arthur Caron	(1839-1847)
6o	" Jean-Baptiste Bourassa	(1847-1851)
7o	" Pierre-Célestin Dubé	(1851-1880)
8o	" Urgel Archambeault	(1880-1881)
9o	" Maxime Leblanc	(1881- ?)

VICAIRES DE SAINT-MARTIN

1. M. J.-B. Drolet (1833-)
2. " J. Leclerc (1833-35)
3. " J. Boisvert (1844-45)
4. " J. Guinguet (1845-47)
5. " J.-L. Lionet (1847-48)
6. "A. Maréchal (a) (1848-49)
7. " P. Guihomert (1849-51)
8. "P.-C. Dubé (b) (1851-52)
9. " P. Malo (1858-59)
10. " A.-P. Tassé (1860-66)
11. " J.A.C. Larose (1866-68)
12. " H. Germain (1868-80)
13. " E.-F. Boudreau (80-81)
14. " C.-C. Forest (1881-83)
15. M. Louis Gravel (1883-84)
16. " C. Beaudoin (1884-)
17. " O. Laferrière (1884-88)
18. " O. Forest (1888-94)
19. " G. Melançon (1894-00)
20. " J. Lévesque (1900-01)
21. " A. Perreault (1901-02)
22. " A. Giguère (1903-04)
23. " H. Deslongchamps (1904-09)
24. " A. Deschènes (1909-10)
25. " H. Leclerc (1910-11)
26. " J.-A. Froment (1911-?)

MARGUILLIERS DE SAINT-MARTIN

En 1774, A. Bergeron
" 1775, A. Bergeron
" 1776, F. Giroux
" 1777, J. Giroux
" 1778, J. Leblanc
" 1779, G. Monique
" 1780, L. Brien
" 1781, S. Hotte
" 1782, J.-B. Leblanc
" 1783, J. Laurin
" 1784, L. Bélanger
" 1785, P. Spérence
" 1786, J.-L. Charron

En 1787, F. Barbe
" 1788, J. Andegrave
" 1789, J.-B. Brien
" 1790, C. Savard
" 1791, P. Sigouin
" 1792, A. Lorrain
" 1793, J.-B. Roy
" 1794, J.-B. Monciaux
" 1795, P. Lorrain
" 1796, J. Cantin
" 1797, P. Pontus dit Clermont
" 1798, F. André
" 1799, J.-C. Gravel

(a) M. Maréchal fut plus tard vicaire-général de Montréal.
(b) Le même M. Dubé fut plus tard curé de Saint-Martin.

En 1800, B. Lemieux
" 1801, J.-B. Lorrain
" 1802, J. Morand
" 1803, F. Coté
" 1804, J. Bigras
" 1805, J. Boutin
" 1806, A. Valiquette
" 1807, A. Brien
" 1808, P. Bélanger
" 1809, L. Brien
" 1810, A. Sauriol
" 1811, S. Hotte
" 1812, J. Leblanc
" 1813, P. Lorrain
" 1814, L. Bélanger
" 1815, J.-B. Horty
" 1816, F. Bourgeois
" 1817, C. Lajeunesse
" 1818, G. Bergeron
" 1819, A. Lorrain
" 1820, P. Hotte
" 1821, B. Saumure
" 1822, P. Lorrain
" 1823, J.-B. Hotte
" 1824, M. Bergeron
" 1825, A. Brien
" 1826, A. Galipeau
" 1827, J.-B. Crevier
" 1828, A. Montreuil
" 1829, C. Hotte
" 1830, F. Lemieux
" 1831, L. Sauriol
" 1832, A. Lorrain

En 1833, J. Brien
" 1834, F. Couvrette
" 1835, J. Plouffe
" 1836, M. Cléroux
" 1837, P. Hotte
" 1838, L. Brien
" 1839, C. Paquette
" 1840, J. Bibeau
" 1841, P. Giroux
" 1842, A. Provost
" 1843, A. Brien
" 1844, J.-B. St-Aubin
" 1845, J. Sauriol.
" 1846, A.-B. Papineau
" 1847, A. Taillefer
" 1848, F. Boucher
" 1849, L. Lavoie
" 1850, L. Lahaise
" 1851, R. Leblanc
" 1852, S. Lecavalier
" 1853, J.-B. St-Aubin
" 1854, M. Monette
" 1855, A. Sauriol
" 1856, R. Meilleur
" 1857, M. Brunet
" 1858, B. Lecavalier
" 1859, P. Plouffe
" 1860, A. Pagé
" 1861, P. Cyr
" 1862, C. Poirier
" 1863, A. Lorrain
" 1864, L. Lorrain
" 1865, J.-B. Lavoie

En 1866, H. Vanier
" 1867, J. Brien
" 1868, J.-B. Clermont
" 1869, F. Desaulniers
" 1870, J.-B. Bergeron
" 1871, M. Mercier
" 1872, A. Laflèche
" 1873, F. Fortier
" 1874, F. Charron
" 1875, F. Lavoie
" 1876, N. Lorrain
" 1877. L. Lavoie
" 1878, L. Verdon
" 1879, P. Gauthier
" 1880, A. Clermont
" 1881, C. Cantin
" 1882, O. Lavoie
" 1883, C. Taillefer
" 1884, S. Lecavalier
" 1885, L. Sauriol
" 1886, M. Clermont
" 1887, G. Lavoie
" 1888, A. Lavoie
" 1889, F. Charbonneau
" 1890, I. Pagé

En 1891, E. Bélanger
" 1892, A. Brien
" 1893, J. Paré
" 1894, T. Gauthier
" 1895, E. Jolicœur
" 1896, N. Lorrain
" 1897, M. Monette
" 1898, A. Andegrave
" 1899, E. Bélanger
" 1900, M. Mercier
" 1901, A. Taillefer
" 1902, A. Bergeron
" 1903, L. Ouimet
" 1904, A. Champagne
" 1905, T. Chabotte
" 1906, A. Bergeron
" 1907, T. Clermont
" 1908, V. Bigras
" 1909, C. Clermont
" 1910, E. Ouimet
" 1911, G. Viau
" 1912, P. Verdon
" 1913, J. Desrochers
" 1914, N. Hotte

PREMIERS COLONS DE SAINT-MARTIN

(PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ)

1. J.-B. Vilenne dit Bellerose
2. J. Leblanc
3. A. Bergeron
4. G. Monique
5. J. Cantin
6. J.-B. Charron
7. J. Laurin
8. F. Giroux
9. J.-B. Roy
10. J.-B. Monciaux
11. J. Ouimet
12. F.-J. Tassé
13. L. Plouffe
14. L.-J. Sauriol
15. J.-L. Clermont
16. P. Saumure
17. J.-B. Brien
18. P. Martin
19. J. Chartrand
20. A. Boudrias
21. J. Taillefer
22. J. Paquette
23. J.-B. Corbeil
24. P. Sigouin
25. J. Bélanger
26. J. Champagne
27. M. St-Aubin
28. U. Godon
29. F. Besot
30. A. Dagenais
31. M. Langevin
32. P. Spérance
33. F. Barbe
34. C. Savard
35. J.-C. Gravel
36. J. Bigras
37. C. Hotte

DIRECTEURS ET SUPÉRIEURES DE L'ÉCOLE ET DU PENSIONNAT DU VILLAGE SAINT-MARTIN

DIRECTEURS DE L'ÉCOLE : (1)

Rév. Frère Ludovic.
Rév. Frère Auriol.
Rév. Frère Chanel.
Rév. Frère Isidore.
Rév. Frère Alexis-Marie.

(1) L'école est sous la direction des Frères de Saint-Gabriel depuis l'année 1896.

SUPÉRIEURES DU PENSIONNAT : (1)

Rév. Sœur M. de Jésus Mourant.
" " " du Saint-Esprit.
" " " du Cœur de Jésus.
" " " de Sainte-Madeleine.
" " " de Bonsecours.
" " " de Saint-Jean-Berchmans.
" " " de Saint-Jean-Baptiste.
" " " des Anges.
" " " de Sainte-Eugénie.
" " " Saint-Ephrem.
" " " de Sainte-Madeleine (2ème fois).
" " " de Sainte-Anastasie.
" " " de Saint-Emile.
" " " de Sainte-Aldegande
" " " de Saint-Firmin.
" " " de Saint-Basile.
" " " de Sainte-Martine.

PRÊTRES, RELIGIEUX ET RELIGIEUSES NÉS À SAINT-MARTIN

PRÊTRES NÉS À SAINT-MARTIN :

M. Ovide Pelletier, ancien curé de Saint-Bruno, décédé.
M. A.-Circe, ancien curé de Saint-Jean-Chrysostôme. décédé.
M. L.-J. Papineau (fils de A.-B. Papineau), décédé.
M. Damien Gratton, ancien curé de Régina, décédé.
M. L.-A. Gravel, ancien curé de Beauharnois, décédé.
M. Louis Clermont, ancien curé de Richmond, décédé.
M. Césaire Hotte, anc. curé de Notre-Dame-de-Richelieu,déc.

(1) Le pensionnat est sous la direction des Sœurs de Sainte-Croix depuis l'année 1847.



M. J.-Esdras Plouffe, de Montréal, décédé.

Mgr Z.-N. Lorrain, évêque de Pembroke.

M. Timothée Sauriol, (ancien médecin), du Sém. de Sainte-Thérèse.

M. Antoine Clermont, curé de Richmond, (E. U.)

M. Zéphirin Gravel, (ancien médecin), curé de Sainte-Lucie.

M. Wilfrid Lagacé, curé à Lagacéville, (N.-B.)

M. Zéphirin Lorrain, vicaire à Pembroke.

M. Adélard Boucher, vicaire à Contrecœur.

M. Henri Jasmin, p. s. s., prof. au Séminaire de Montréal.

M. Donat Couvrette (de Sainte-Dorothée), vicaire à Saint-Henri de Montréal.

M. A. Lacroix (de Sainte-Dorothée), vicaire à la cathédrale de Montréal.

M. Daniel Charbonneau, diacre, professeur au Collège Saint-Jean.

M. Arthur Bigras, sous-diacre, professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse.

RELIGIEUX NÉS À SAINT-MARTIN.

JÉSUITES :

Le Rév. Père Damase Gagnon, décédé.

Le Rév. Frère Aimé Bélanger, à Montréal.

PÈRES DE SAINTE-CROIX :

Le Rév. Père P.-O. Vanier, à l'Oratoire Saint-Joseph, de Montréal.

Le Rév. Père J. Labelle, au Collège de Memremcook.

Le Rév. Père A. Vanier, au Collège de Memremcook.

Le Rév. Père P. Vanier, au Collège Saint-Laurent.

Le Rév. Père A. Desrochers, au Bengal.

Le Rév. Père A. Papineau, au Collège de Memremcook.

PÈRES DE SAINT-VIATEUR :

Le Rév. Père C.-C. Forest, à Berthier.

Frères de Saint-Viateur :

Le Rév. Frère Croisetière, à Joliette.
Le Rév. Frère J. Descôtes, à Joliette.
Le Rév. Frère G. Descôtes, décédé.

Frères de Saint-Gabriel :

Le Rév. Frère Ernest Paquette.
Le Rév. Frère Joseph Lorrain.

Frères de la Doctrine Chrétienne :

Le Rév. Frère Francis Beauchamp.

Religieuses nées à Saint-Martin.

Sœurs de la Congrégation Notre-Dame :

Sœur Saint-Zéphirin de Rome (Exilda Lorrain), décédée.
Sœur Martin (E. Pariseault).
Sœur Edmond (M.-J. Pariseault).

Sœurs de l'Hotel-Dieu :

Sœur Dagenais (Perpétue Dagenais).

Sœurs de Sainte-Anne :

Sœur Marie de la Conception (Julienne Ladouceur), décédée.

Sœurs de la Providence :

Sœur Saint-Joseph (Luce Pariseault).

Soeurs de Miséricorde :

Sœur Sainte-Mecthilde (M.-E. Lamothe).
Sœur Sainte-Madeleine-de-Pazzi (Elodie Dagenais), décédée.
Sœur Paul-du-Sacré-Cœur (Bernadette Dagenais), décédée.

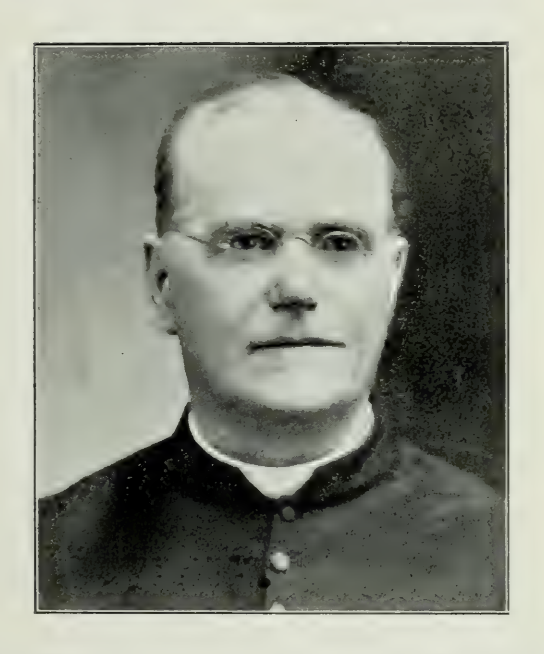
Soeurs du Bon-Pasteur :

Sœur Saint-Damase (Julie Gagnon).

Soeurs de Sainte-Croix :

Sœur Marie de Saint-Isidore (Edwidge Valiquette), décédée.
" " " Saint-Luc (Adèle Taillefer), décédée.
" " " Saint-Julien (Joséphine Dagenais), décédée.
" " " Saint-François-Régis (Philomène Taillefer), décédée,
" " " Saint-Damien (Virginie Laflèche), décédée.
" " " Sainte-Justine (Léocadie Dagenais), décédée.
" " " Saint-François-Régis (Marie Taillefer), "
" " " Saint-Yves (Rachel Clermont), décédée.
" " " Saint-Sébastien (Azélie Monette), décédée.
" " " Sainte-Opportune (Adèle Hotte), décédée.
" " " Saint-Luc (Exilda Taillefer).
" " " Sainte-Denise (Octavie Pariseau).
" " " Sainte-Mélanie (Adélia Pariseau).
" " " Saint-Martin (Caroline Lorrain).
" " " Sainte-Proxède (Georgianna Trudeau).
" " " Saint-Emile (Cora Bigaouette).
" " " l'Immaculée-Conception (Adélia Monette).
" " " Sainte-Emilienne (Marguerite Taillefer).
" " du Bon-Pasteur (Poméla Monette).
" " de Sainte-Madeleine-de-Pazzi (Marguerite Dufresne).
" " du Mont-Carmel (Georgianna Lorrain).
" " de Saint-Cléophas (Marie Lorrain).
" " " Saint-François-de-Sales (Marie-Anne Bigras).
" " " Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Clara Bigras).
" " " Saint-Odilon (Maria Gravel).
" " " Sainte-Azélie (Emilienne Taillefer).
" " " Saint-Gilbert (Rosa Viau).





M. l'abbé Maxime Leblanc, curé de Saint-Martin-de-Laval, depuis l'année 1881, qui célébrait son 50ème anniversaire de sacerdoce, le 28 mai 1914.

NOCES D'OR

DE M. LE CURÉ

Maxime Leblanc

(28 MAI 1914.)

Les noces d'or de M. le curé Leblanc, dont nous avons, au cours du récit qui précède, raconté brièvement la carrière et les oeuvres, ont été l'occasion du modeste volume que nous offrons au public, tout particulièrement aux enfants de Saint-Martin, à ceux d'aujourd'hui et à ceux de demain. Il n'est que juste que le compte rendu de cette fête mémorable du 28 mai 1914 occupe une place importante dans ce travail. Nous lui avons donc consacré toute cette deuxième partie.

C'est le 12 Mars 1914 que tombait le jour exact du cinquantenaire de prêtrise du si digne curé Leblanc. Mais à cette époque, avec notre climat un peu tardif, les choses se présentent mal d'ordinaire pour une célébration de fête à la campagne. On décida d'attendre en mai, et la date du 28 fut choisie.

Ce dont personne ne doutait—excepté le jubilaire lui-même, dont la modestie se trouvait mal à l'aise à la pensée d'une pareille solennité—c'est qu'il fallait une fête. Comment ne pas commémorer cet important anniversaire ? Comment ne pas remercier Dieu publiquement, et par des célébrations solennelles, d'avoir donné à cet homme de bien et à ce prêtre d'action une aussi longue et aussi méritante carrière ? La grave difficulté, naturellement, venait du bon curé lui-même, de son goût pour la tranquillité. Aux amis et admirateurs de notre vénéré pasteur, qui nous pressaient de prendre l'initiative d'une telle célébration, bien volontiers nous promettions notre concours. Mais comment arriver à faire taire les scrupules prévus du curé cinquantenaire ? Nous savions

qu'un désir de son archevêque est pour lui comme un ordre. Nous écrivîmes donc à Mgr l'archevêque pour lui demander si la célébration d'un jubilé d'or offerte par ses paroissiens au digne curé de Saint-Martin serait selon les vues de l'autorité ?

Monseigneur répondit comme suit :

Mon cher Monsieur Froment,

Oui, préparez une belle fête pour le vénérable et dévoué curé de Saint-Martin. Elle ne pourra pas être trop belle. Il en est digne à tous égards. Je me ferai un grand bonheur d'y prendre part. J'approuve tout ce que les paroissiens voudront faire à l'occasion de ces Noces d'Or.

Bien affectueusement à vous,

† *PAUL, arch. de Montréal.*

La difficulté était ainsi écartée. Un comité fut immédiatement constitué, dont voici la composition : prés. d'honneur, Mgr Bruchési ; prés. actif, l'hon. P.-E. Leblanc ; vice-prés., Mgr Lorrain, MM. Eustache Lemay et Edouard Gohier, MM. les députés Wilson et Lévesque, MM. les maires Plouffe (Saint-Martin) et Souillard (Parc Laval), MM. les marguilliers anciens et nouveaux, MM. les curés de Sainte-Agathe et de Saint-Félix, le Père C.-C. Forest, c. s. v., l'abbé O. Forest, MM. les maires de Sainte-Agathe et de Saint-Félix, l'abbé L.-G. Melançon, l'abbé Henri Deslongchamps, M. Wilfrid Duquette, courtier ; secrétaires, MM. Blache, courtier, J.-W. Lavoie, notaire, J.-W. Lorrain, manufacturier ; sec.-correspondant, l'abbé J.-Ad. Froment. Et dès lors, tout marcha à merveille.

D'abord, il fallait de l'argent pour défrayer les dépenses nécessaires, on en trouva assez facilement. Les souscripteurs se firent nombreux et généreux. En mars, on organisa deux petites séances qui eurent du succès, même à Cartierville et à Ahuntsic. Le sous-comité de Parc Laval, sous la direction de

M. le maire Souillard se distingua. Le succès de la fête a du reste établi, ainsi que nous le dirons plus tard, que l'organisation financière avait été à la hauteur de sa tâche.

De même, pour les préparatifs de la célébration : adresses, enluminure, décorations des maisons, banquet, invitations générales et particulières, voitures, tables et chaises, on trouva partout le meilleur accueil et les bonnes volontés ne firent pas défaut. Il fallait aussi pensé à la messe qui se devait célébrer, au sermon, au chœur de chant, aux enfants à préparer, aux orateurs du banquet, et à mille autres détails. Mais tout allait bien. Les journaux de Montréal nous rendirent aimablement de nombreux et pratiques services. Plus de douze cents invitations furent lancées aux parents et aux amis du jubilaire, aux anciens et aux actuels paroissiens. Pas moins de onze cents répondirent, et si tous n'ont pu être présents de corps, ils le furent d'esprit et de cœur. Le programme qu'on arrêta fut exécuté au complet, ce qui est une preuve que le comité avait vu juste et qu'on fit d'ailleurs honneur à son initiative intelligente.

Disons tout de suite un mot des *décorations* qui furent splendides et constituèrent un cadre vraiment digne du beau tableau des noces d'or. Le Père Morvan, s. m. m., et le Frère Descôtes, c. s. v., aidés de quelques enfants, présidèrent aux principaux travaux, pour cette délicate besogne. Ils réussirent magnifiquement. D'autre part, dans le village, chacun rivalisa de zèle pour mettre partout aux toits, aux portes, aux fenêtres, par des drapeaux, des écussons, des verdures, des fleurs et des portraits du cher curé jubilaire, je ne sais quel air et quel aspect de fête, dont l'ensemble produisait sur l'étranger la meilleure impression. Tout respirait la sympathie la plus vive. Tout affirmait l'unanimité dans la joie !

A l'église, notamment, intérieur et extérieur, comme aussi au presbytère, au pensionnat, à l'école, à la salle tem-

poraire du banquet – *une superbe tente* – les décorations abondantes et bien choisies faisaient à la scène qui allait se dérouler sous les rayons d'un beau soleil d'or, grâce à Dieu ! une auréole magnifique et richement appropriée. Drapeaux, banderoles, lanternes, lampions, fleurs à profusion, chiffres en or redisant partout le symbolique 50, inscriptions bien choisies : *Honneur à notre pasteur— Vive notre curé—Longue vie—Bienvenue à tous* . . . . Tout était brillant, joyeux, engageant. Des courants de draperies, jaunes, bleus, blancs, rouges, s'enroulant, se déployant, paraient les murs de l'église, comme l'on fait d'une cloche pour son baptême. Dans les fenêtres, au moyen de transparents, les calices et les ostensoirs, les armes du pape et celles de Monseigneur, la feuille d'érable et le chiffre 50 alternaient et brillaient. Bref, il y avait de la fête dans l'air, incontestablement.

Pour mieux loger les visiteurs dans l'église, on avait réglé que seules les grandes personnes seraient admises pour la grand'messe solennelle, à laquelle, en l'absence de Mgr l'archevêque, alors en Europe, son auxiliaire, Mgr Gauthier, devait assister au trône. Les enfants auraient leur messe, et une messe de communion générale, dite, celle-là, par le jubilaire lui-même à 6.30 h. De plus, on avait obtenu de Saint-Laurent 600 chaises qui furent mises dans les allées.

Entre temps, les cadeaux arrivaient, et ils étaient riches et nombreux. La belle adresse, que devait présenter l'honorable M. Leblanc, s'enluminait merveilleusement par les soins des Sœurs de Sainte-Anne du couvent de Saint-Jacques l'Achigan. Tous ceux qui ont vu ce travail d'art et qui s'y connaissent affirment que c'est un pur chef-d'œuvre !

Tout était prêt ! Le grand jour pouvait venir !



Il vint ce jour d'or, et il fût, en effet, vraiment brillant de soleil, d'entrain et de gaieté. En cette fin de mai, la natu-

re canadienne, quand elle le veut, nous donne des jours incomparables. Dieu permit que celui du 28 mai 1914 fut à Saint-Martin de ceux-là. Dès les premières heures, le paisible village était envahi par la foule des visiteurs et des invités, qui continua d'affluer jusqu'à l'heure de la grand'messe. Une quinzaine de prêtres étaient rendus dès la veille ; il en devait venir au-delà de deux cents.

A 6.30 h. avait lieu la messe de communion des enfants. Leurs groupes pieux remplirent la nef de l'église. Comme il avait été réglé, le vénérable jubilaire lui-même, M. le curé Leblanc, célébra les saints mystères et communia de sa main tous ces Benjamins de sa famille paroissiale, qui constituent la portion chérie de son troupeau. Les chers enfants assistaient recueillis et édifiants à les messe du vieux curé, qui n'avait jamais paru plus frais ni plus dispos. Les élèves du Pensionnat des Sœurs de Ste-Croix et des Sept-Douleurs, aidées de quelques amies du village, exécutèrentavec succès, sous la direction de Soeur Sainte-Florida, un joli programme musical. A la communion, ce fut un spectacle bien touchant de voir le vétéran du sanctuaire distribuer le pain eucharistique à tous ces petits qu'il a lui-même baptisés pour la plupart. Après la messe, deux adresses furent présentées, la première par le jeune Albert Lavoie (en habit de première communion), au nom des garçons, et l'autre par Alice Gratton (élève du pensionnat), au nom des fillettes. Voici ces deux compliments :

ADRESSE DES GARÇONS.

Au Révérend M. Maxime Leblanc,
notre cher curé,
à l'occasion de son Jubilé d'or,

Vénéré Pasteur,

En ce jour si beau, si glorieux et si solennel de vos noces d'or sacerdotales, tous vos enfants ont voulu se réunir, ici

même, à l'ombre de l'autel, pour vous dire toute leur affection et toute leur reconnaissance.

Nous connaissons votre âme d'apôtre. Depuis cinquante ans, vous entourez l'enfance des soins les plus délicats et les plus constants. Pour nous vous avez favorisé la construction d'un beau pensionnat et des magnifiques écoles qui ornent notre paroisse de Saint-Martin. Pour nous vous travaillez, pour nous vous souffrez, pour nous vous priez.

Ce matin, à l'aurore de ce grand jour, comme le Divin Maître qui aimait les petits enfants d'un amour de prédilection, vous avez voulu être entouré de vos enfants les plus jeunes. Tous, avec bonheur, nous nous sommes rendus à votre invitation. Tous, avec bonheur, nous avons reçu, à la Sainte Table, de votre main paternelle, le pain des anges et de nos âmes. Nous avons dit à Jésus de vous garder encore longtemps, toujours, à la direction de nos intelligences et de nos cœurs. Nous avons chanté à Jésus un cantique d'action de grâces pour avoir fait de votre vie sacerdotale une vie si féconde et si fructueuse. Nous avons demandé à Jésus de vous donner la santé et la paix.

Qu'est-ce que Jésus peut refuser à un enfant qui prie pour son père ? Rien. Aussi, lui avons-nous demandé beaucoup . . . . Et, comme la plus grande faveur à obtenir en ce beau jour serait de vous conserver longtemps à notre amour, nous avons demandé pour vous encore de longues années.

En plus de l'hommage des sentiments de nos cœurs, nous vous offrons, Vénéré Pasteur, ce faible cadeau qui veut être un tribut de notre admiration et de notre attachement.

VOS ENFANTS DE SAINT-MARTIN.

ADRESSE DES FILLES.

Monsieur le curé,

A la douce joie qui rayonne sur nos fronts vous devinez combien vos petites filles sont heureuses d'avoir, elles aussi, une humble part à l'harmonieux concert, qui, en ce jubilé d'or, fait vibrer tous les cœurs.

Avec une tendresse toute filiale, nous voulons, bien-aimé Père, bénir avec vous le Dieu d'amour, qui, il y a cinquante ans, vous invitait à monter à l'autel pour y vivre, par l'hostie et de l'hostie, dans le seul but de lui gagner des adorateurs.

C'est bien le Seigneur qui vous a choisi ; c'est bien à lui d'abord que revient la gloire de votre vocation sacerdotale. Mais n'avons-nous pas à vous louer d'avoir répondu à l'appel divin par un élan si spontané vers le sanctuaire ? Tant d'autres ne l'ont pas fait ! Tant d'autres, imitant le jeune homme de l'Evangile, ont fermé l'oreille à l'invitation de Jésus ..... Vous, monsieur le curé, la perspective des sacrifices qui attendent le prêtre ne vous a pas effrayé. Avec une joie croissante, vous avez reçu les saints ordres.... Vous avez dit : "*Exce venio !*" Voici que je viens, ô mon Dieu, pour être votre ministre, le dispensateur de votre parole et de vos sacrements.... Je me ferai tout à tous pour vous gagner des âmes.... Et depuis cette heure, un demi-siècle s'est écoulé ! Et toujours vos talents et vos vertus ont été au service de l'Eglise.

Aussi, comme ce matin le ciel a dû sourire à votre fête et à nos transports d'allégresse ! Et les anges gardiens de ce temple, que vous avez vous-même orné, comme ils doivent chanter avec nous tous le cantique de l'action de grâces !

Sous cette voûte bénie, la plus belle de vos œuvres, vénéré jubilaire, que de bien accompli dans le silence du mystère ! Qui dira, en effet, combien de fronts vous avez relevés,

de larmes vous avez sèchées, de cœurs vous avez consolés, d'intelligences vous avez éclairées, d'âmes enfin vous avez rendues fermes, vaillantes, généreuses ?

Vous avez donné à Saint-Martin le meilleur de votre âme, le plus pur de votre cœur, une part très noble et très grande de votre vie : voilà pourquoi nous l'aimons notre paroisse, voilà pourquoi nous vénérons son Pasteur dévoué.

Pour nous, humbles enfants, nous supplions notre bon ange de dérouler aux regards de Dieu les feuillets de ce livre de votre vie où se sont inscrites vos œuvres depuis cinquante ans. Oh ! elles sont nombreuses ces œuvres et quels beaux noms elles portent ! Charité, bonté, vigilance, dévouement, abnégation, toutes les vertus sacerdodales brillent en lettres d'or sur ces pages du cahier divin.

Pour toutes ces délicatesses et pour tous ces dévouements, pour ceux qui nous ont touchées surtout, veuillez recevoir, vénéré jubilaire et bien-aimé Père, l'expression de notre profonde reconnaissance.... Que le Divin Maître illumine votre vie des rayons de la grâce, qu'il vous garde longtemps à l'affection de vos ouailles, qu'il adoucisse chaque jour la tâche qu'il vous a confiée, qu'il vous accorde des jours heureux dans la paix de son regard et dans la joie de son amour !

Au matin de ce radieux anniversaire, alors que cinquante années de sacerdoce brillent sur votre front de toute la splendeur des étoiles, plus que jamais nous remercions le ciel de vous avoir fait notre Père, et toujours nous voulons être

vos très respectueuses et aimantes enfants,

LES ÉLÈVES DU COUVENT DE SAINT-MARTIN.

Ces touchantes manifestations de respect filial ne pouvaient pas ne pas émouvoir le cœur si paternel du bon curé de Saint-Martin. Quand, après la lecture de ces jolies adresses

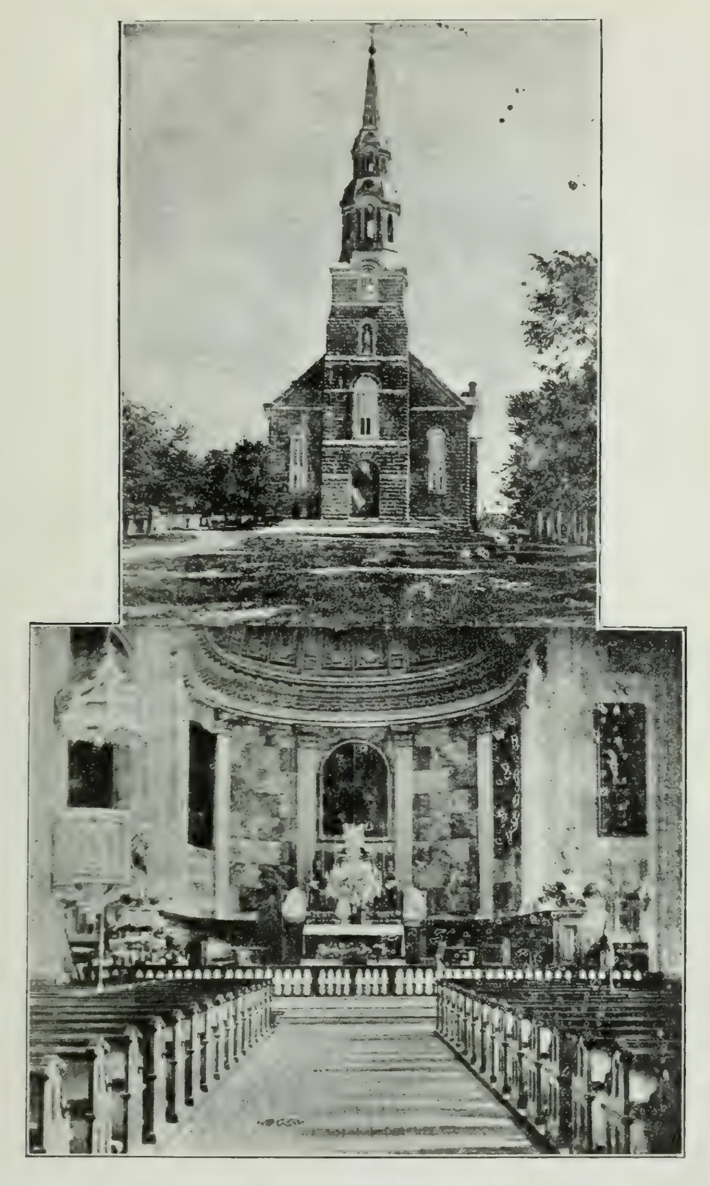
quatre garçonnets et quatre fillettes, s'étant détachés de leur groupe respectif, vinrent lui présenter, le plus gracieusement du monde, les "cadeaux du jubilé", offrande généreuse de leurs petites économies, enrichie encore par la bienveillance des papas et des mamans, ce fut vraiment une scène attendrissante. Le cher curé leur souriait à ces chers enfants, et l'on sentait que, pour un peu, ce sourire se serait facilement voilé de larmes. Il sut cependant dominer son émotion, et c'est d'une voix très ferme qu'il fit à "ses petits enfants" la réponse que voici :

RÉPONSE DE M. LE CURÉ AUX ADRESSES DES ENFANTS

Mes chers petits enfants,

A l'aurore de ce jour d'action de grâces au Seigneur à l'occasion de mon jubilé sacerdotal, on a voulu me présenter un bouquet de fête.... Et l'on a choisi le plus beau et le plus cher à mon cœur. Ce bouquet si beau et si cher, c'est vous-mêmes, c'est la jeunesse de cette paroisse, parée du lys de l'innocence, de la violette de l'humilité et de la rose de l'amour de Dieu...... Je l'accepte avec reconnaissance.

Mes chers enfants, vos bonnes prières, vos touchantes paroles, vos vœux ardents font du bien à mon coeur. Ils ne peuvent manquer d'être entendus par Celui qui fut par excellence l'Ami de l'enfance. Le Sauveur du monde, quand il était sur la terre, aimait beaucoup les petits enfants. Nous prêtres, nous sommes ses représentants auprès de vous et c'est un devoir bien doux d'entrer dans ses sentiments à votre égard. D'ailleurs, si nous avons à cœur le bien de la religion, de la famille et de la société, nous devons donner un soin particulier à l'enfance. En formant la jeunesse à la vertu, en effet, et en éduquant son coeur, on travaille pour le bien, l'honneur et la gloire de la religion, de la famille et de la société. Les premières impressions demeurent. Vous serez



L'EGLISE DE SAINT-MARTIN-DE-LAVAL
Cette église qui est en pierres solides a été construite en 1868 par M. le curé Dubé.
M. le curé Leblanc en fit terminer l'intérieur en 1892.

dans l'âge mûr et dans la vieillesse, généralement, ce que vous aurez été dans votre jeunesse. Vous êtes la génération de demain, l'espérance de l'Eglise et de la patrie !

Mes chers enfants, comprenez votre noble mission et toujours vous répandrez autour de vous la bonne odeur des vertus chrétiennes. Votre fidélité à accomplir vos devoirs : à la prière, à la messe, à la communion fréquente.... sera la meilleure garantie que nous ne serons point déçus dans notre espoir.

A 9 heures, les cloches de l'église se mettaient en branle pour sonner le premier coup de la messe solennelle, que devait chanter M. le supérieur du Collège L'Assomption, où le jubilaire fit ses études classiques, et à laquelle, en l'absence de Mgr l'archevêque, son auxiliaire, Mgr Gauthier, devait présider. Déjà, beaucoup de prêtres et une foule de fidèles, paroissiens ou étrangers, se pressaient aux abords de la place de l'église, où se dressait l'immense tente qui abriterait les hôtes du vénéré curé à l'heure du banquet d'honneur offert par la paroisse. De partout, à pieds, en voiture, en automobile, les visiteurs arrivaient. Les rues de Saint-Martin s'animaient d'une vie extraordinaire. Les maisons étaient pavoisées. Sur le devant des portes ou dans les fenêtres, en un faisceau de verdures ou au milieu des fleurs, partout le portrait de M. le curé s'encadrait.

Mais voici bientôt le cortège principal. On vient d'annoncer l'arrivée de Mgr l'évêque auxiliaire. On se porte en hâte vers la place de l'église. Les cloches sonnent à grandes volées. Les têtes se découvrent. La limousine qui porte Monseigneur s'arrête devant le presbytère. Le bon curé vient au devant de Sa Grandeur. Des prélats, des prêtres,

des religieux l'accompagnent. Toutes les figures sont épanouies. Nous ne nommons ici personne. On trouvera plus loin une liste à peu près complète des assistants à la fête.

A 10 heures la MESSE commence. M. l'abbé Pauzé, supérieur du Collège L'Assomption, est assisté à l'autel par MM. les abbés O. Forest, curé de Saint-Cuthbert, et Henri Deslongchamps, de la Côte-Saint-Paul, deux anciens vicaires de M. Leblanc à Saint-Martin. Mgr Gauthier est au trône, avec, auprès de lui, Nos Seigneurs Dugas, Dubuc et Martin. Le jubilaire occupe lui-même sa stalle de curé en face de Monseigneur. Le sanctuaire n'est pas assez grand pour contenir tous les prêtres accourus et, pour la foule des fidèles, l'église est trop petite.... A l'orgue, un chœur puissant exécute avec un brillant succès, sous la direction de M. le Dr Verschelden, de Montréal, une messe en musique partie de Perosi et partie de Gounod. Des laïques marquants sont aux sièges d'honneur, près des balustres. C'est vraiment une belle manifestation !

Il fallait une voix choisie pour dire le sens et la leçon de cette digne fête du jubilé sacerdotal. C'est le Père Granger, des Frères Prêcheurs, qui avait été chargé de cette mission de confiance et d'honneur. Il sut s'en acquitter avec une simplicité et une dignité de fort bon aloi. Parent et compatriote du jubilaire, il eut le bon goût d'éviter les éloges trop directs. Mais ce qu'il dit sur la mission du prêtre dans le monde, sur son action dans les intelligences qu'il éclaire, dans les cœurs qu'il réchauffe, dans les âmes qu'il anoblit, convenait admirablement, tous le ressentaient et il était à peine besoin de le dire, au prêtre vénérable et si méritant, dont ce beau sermon célébrait, si heureusement et si délicatement, le jubilé d'or.

A l'issue de la messe, qui fut, ainsi que nous venons de le raconter, très solennelle, en présence de Mgr l'auxiliaire, des

prélats, du clergé, des parents et amis, et de tout le peuple, l'honorable P.-E. Leblanc, un enfant de Saint-Martin et l'ancien président de la Chambre d'assemblée à Québec, vint lire, d'une voix magnifique et avec des intonations vibrantes, l'adresse de circonstance, dont voici la teneur.

ADRESSE DES PAROISSIENS DE SAINT-MARTIN.

A Monsieur l'abbé Maxime Leblanc,
curé de Saint-Martin-de-Laval,
au jour de fête de ses noces d'or,

Monsieur le Curé et Vénéré Pasteur,

Le 12 mars 1914, il y a eu un demi-siècle écoulé depuis le jour si solennel dans votre vie, où Mgr Ignace Bourget, de sainte et illustre mémoire, vous conférait, au grand séminaire de Montréal, l'ordre sacré de la prêtrise, le 12 mars 1864.

De ces cinquante années de sacerdoce, vous avez vécu la plus grande partie dans notre paroisse de Saint-Martin. Il n'était donc pas possible, dût votre modestie en souffrir quelque violence, que ce cinquantenaire passât pour nous inaperçu. Nous avons, il est vrai, retardé de quelques semaines la célébration que nous avons aujourd'hui l'honneur et la joie de vous offrir. Mais nous comptions ainsi nous assurer l'avantage de donner à ces fêtes de Noces d'Or plus d'éclat et plus d'harmonie. Mars, en effet, au cours de notre hiver canadien, nous garde souvent quelques rigueurs, tandis que mai, s'il a parfois ses averses, n'en est pas moins, d'ordinaire, le mois propice aux joyeux événements, le mois des longs jours et des beaux soirs. Or ce jour de vos Noces d'Or, au soir de votre belle vie de prêtre et de curé, vos paroissiens, Monsieur le curé, le voulaient beau, et pur, et brillant, comme ceux qu'auréolent souvent, en notre ciel canadien de mai, les rayons doux et tranquilles d'un beau soleil couchant.

C'est chez nous, en effet, que vous avez surtout vécu. Si Saint-Philippe, Berthier et Lanoraie ont eu les prémices de votre saint ministère, et si Sainte-Agathe et Saint-Félix ont connu vos premiers labeurs de curé, nous, vos paroissiens de Saint-Martin, nous avons le bonheur de vous posséder comme le père de nos âmes depuis trente-trois ans.

Depuis trente-trois ans vous baptisez nos enfants, vous mariez nos jeunes gens, vous bénissez les tombes de ceux qui partent pour le grand voyage. Depuis trente-trois ans, vous prêchez parmi nous, vous catéchisez, vous visitez nos écoles. Depuis trente-trois ans, vous montez tous les matins à l'autel de notre église, vous y offrez nos prières à Dieu et vous lui demandez pour nous les bénédictions et les grâces que vous savez nous être nécessaires. Etranger aux intérêts du siècle et de la politique, vous êtes pour nous l'homme de Dieu et par excellence l'homme de bien. Nos enfants vous aiment et vous vénèrent comme un patriarche des âges anciens, et nous, qui savons que votre coeur est resté jeune, nous vous vénérons et nous vous aimons comme si nous étions toujours enfants. Vous êtes, dans la paroisse, pour tout le monde, le grand ami, parce que vous êtes d'abord et avant tout l'*ami des âmes*

. Vous avez passé au milieu de nous, comme le Divin Maître, en faisant le bien. Lors de votre arrivée dans la paroisse, les anciens nous ont raconté que les "cageux" qui descendaient de La Gatineau et d'autres "voyageurs", plus ou moins libres d'allure, laissaient sur leur passage des exemples qu'on ne suivait que trop. Nos gens étaient bons au fond, mais quelque ivraie se mêlait au bon grain. Et puis, surtout, les écoles ne fonctionnaient que bien péniblement. D'autre part, la fabrique était endettée et la paroisse n'était pas riche. Aujourd'hui, *la dette est réglée, les écoles sont bien outillées, les mœurs sont meilleures, on boit moins, on blasphème moins, on ne se bat plus.* Sont-ce vos sermons, Monsieur le

curé, que vous avez le talent ds ne pas faire trop longs, mais qui sont si persuasifs et si écoutés, *ou bien est-ce votre exemple, qui prêche encore mieux que votre parole,* qui nous ont valu tout cela ? Il est à croire que les deux, la parole et l'exemple, ont été d'autant plus puissants qu'ils étaient plus unis.

Dès 1882, vous nous bâtissiez notre presbytère ; dix ans plus tard, en 1892, vous terminiez l'intérieur de notre église ; en 1905, vous fondiez dans notre village un collège et un couvent. Ce sont là les oeuvres extérieures, apparentes. Elles vous font honneur. Mais qui pourrait énumérer vos oeuvres cachées ? Qui pourrait dire les secours matériels que vous avez largement répandus autour de vous ? Qui connaît surtout, excepté Dieu et votre bon ange, les consolations morales que votre grande âme a su donner à ceux qui souffrent et qui peinent ?

Le monde se demande parfois comment expliquer ces vies humbles, ordonnées, suivies, toujours semblables à elles-mêmes, et toujours si bienfaisantes, de nos chers et vénérés curés canadiens. Celui qui a l'honneur de vous porter la parole au nom de tous, en ce moment, a coudoyé et connu dans la politique et dans la vie bien des gens. Il sait le monde, et ses intrigues, et ses traîtrises. En présence d'une carrière comme la vôtre, si unie et si pleine, si riche et si bienfaisante, il n'a qu'une réponse à donner au point d'interrogation qu'elle pose : *c'est qu'on est toujours fort, et bien souvent tout puissant, quand réellement, et avec toute la conviction de son âme, on s'appuie sur Dieu.*

Monsieur le curé et vénéré pasteur, que Dieu vous garde longtemps à notre gratitude et à notre affection : c'est le voeu bien sincère de tous vos paroissiens, de tous vos amis, c'est-à-

dire de tous ceux qui vous connaissent. Que les reflets de vos noces d'or se projettent sur l'avenir pour de longues années encore. Qu'ils s'empourprent, qu'ils brillent jusqu'à atteindre les feux du diamant et du rubis ! *Ad multos, ad multos annos !* Oui, encore et encore de longues et heureuses années !

LES PAROISSIENS DE SAINT-MARTIN-DE-LAVAL.

Ce joli discours, l'éloquence émue avec laquelle il fut prononcé, puis, bientôt, l'offrande de riches cadeaux, que des enfants bien mis et bien stylés, vinrent présenter au nom de leurs parents au héros du jour—entre autres un superbe calice—tout cela produisit la plus vive impression sur l'assistance.

Le digne et vénérable curé Leblanc monta alors en chaire et récita, avec une émotion visible, lui aussi, et bien naturelle, le beau discours qu'on va lire. "Il y chantait, a écrit le chroniqueur de la *Semaine Religieuse de Montréal*, son *magnificat* et aussi presque son *nunc dimittis*, remerciant Dieu et ses paroissiens, sans oublier, au passage de donner à son peuple d'excellents conseils de foi et de piété."

RÉPONSE DE M. LE CURÉ LEBLANC À L'ADRESSE DES PAROISSIENS.

Monseigneur, vénérés confrères, mes chers paroissiens,

La grandiose démonstration que vous faites, en ce jour, à la gloire de Dieu et à l'honneur de son sacerdoce, à l'occasion de mon jubilé sacerdotal, me cause une émotion profonde. — Elle fait naître en mon cœur deux sentiments qui dominent tous les autres.

Le premier est celui de la reconnaissance. N'est-ce pas,

Monseigneur, vénérés confrères et mes chers paroissiens, que vous m'aiderez à remercier Dieu des bienfaits qu'il m'a accordés pendant cette longue carrière sacerdotale ? - Le second sentiment est celui du besoin que j'ai de prier. Nous le savons tous, les noces d'or sonnent comme un premier glas. L'autre, celui qui suit d'ordinaire, ne saurait guère retarder. N'est-ce pas, Monseigneur, vénérés confrères et mes chers paroissiens, que vous m'aiderez à obtenir pardon et miséricorde, avant que j'aille rendre compte de mon administration au souverain juge ?

Honorable monsieur—Dans cette adresse, dictée par la générosité de votre cœur, vous mentionnez de grandes œuvres, spirituelles ou temporelles, qui se sont accomplies depuis mon arrivée à Saint-Martin, et vous semblez tout mettre à mon crédit ? Permettez-moi de ne pas partager entièrement votre sentiment. Elles sont dues à Dieu d'abord, qui a bien voulu bénir nos travaux. Elles sont dues ensuite, ces œuvres, j'aime à le proclamer, mes chers paroissiens, en cette solennelle circonstance, à votre générosité, à votre respect de l'autorité, à votre esprit de foi.—Moi, je n'ai été qu'un simple instrument dans les mains du Tout-Puissant.—Donc, gloire à Dieu et honneur à vous, paroissiens de Saint-Martin !

Mes chers paroissiens et amis.—Comme bouquet de fête, vous avez bien voulu me présenter de riches cadeaux.— Je les accepte avec gratitude.—....Ce riche calice me sera particulièrement cher. Chaque matin, tant que Dieu me prêtera assez de force pour célébrer.... Chaque matin, le sang de Jésus coulera dans ce calice ! Pourrais-je ne pas y joindre, chaque matin aussi, avec une larme d'attendrissement, un *memento* pour vous tous ?.....

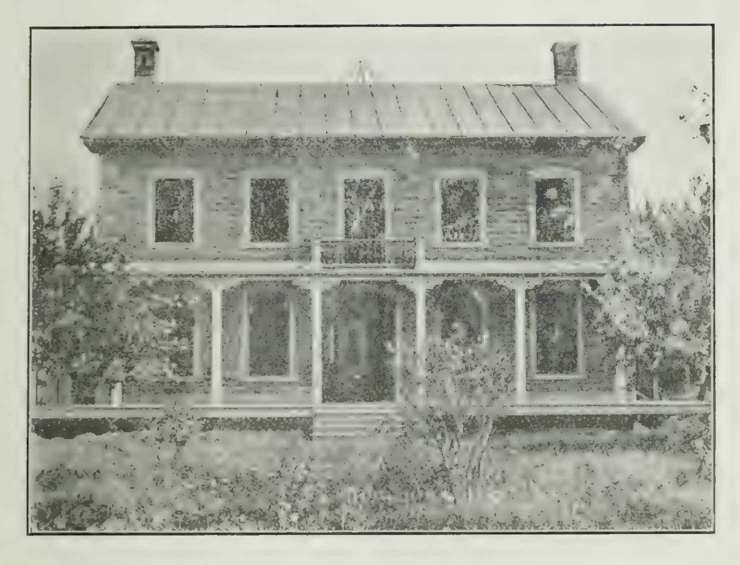
Monseigneur, pasteur et paroissiens, à vos genoux, vous demandent, comme nouvelle faveur, de vouloir bien tous nous bénir......

Et sur la foule agenouillée, la bénédiction de Dieu, par les mains de son pontife, se répandit large et précieuse. La première partie de la fête était déjà passée. C'était la plus solennelle, la plus sacerdotale, puisqu'elle se passait toute au pied de l'autel et que le sacerdoce et l'autel se tiennent et se complètent. Il en restait une autre, cependant, qui devait avoir, elle aussi, ses charmes et ses beautés. Le banquet allait avoir lieu, et un banquet, ainsi qu'il arrive souvent au Canada où des flots d'éloquence jailliraient de source.



En attendant le banquet, sur la galerie du presbytère, dans le jardin et sur la place, des groupes se formèrent, où l'on échangea des impressions. L'éloge du jubilaire y fut bien des fois recommencé. Entre temps, la fanfare de la *Cour Viel* donna avec brio les plus beaux morceaux de son répertoire. A un moment, l'hymne national *O Canada*, attaqué par la fanfare, fut chanté par toute la foule,

Le banquet commença vers 1 heure. Ce fut un succès, à tous les points de vue. Sous la tente immense, à part la table d'honneur, placée au fond de l'hémicycle, cinquante tables de huit couverts s'espaçaient, qui eurent bientôt leurs convives. Les banderoles, les guirlandes, les écussons et les chiffres 50, alternant un peu partout, décoraient artistiquement ce vaste réfectoire improvisé. Les hommes seuls étaient admis au banquet. Le service, sous la direction du Père Labelle et du Frère Descôtes, qu'assistaient une trentaine de jeunes gens, fut parfait. Des gens qui s'y entendent n'ont pas tari d'éloges sur le succès de l'organisation et du service de ce banquet. En voici le menu :



Le presbytère de Saint-Martin-de-Laval,
œuvre de M. Maxime Leblanc, curé actuel.

BANQUET

sous la haute et distinguée présidence de
SA GRANDEUR MGR GEORGES GAUTHIER
évêque auxiliaire de Montréal
le jeudi, 28 mai
1914

A PROPOS
Céleri—Olives
POTAGE
Soupe aux Tomates de la Lorraine
ROTI
Dindes—Roast beef
VIANDES FROIDES
Langue de bœuf du pays—Jambon fumé
LÉGUMES
Petits pois canadiens—Patates pilées—Cornichons
Salade au homard—Salade au poulet
FRUITS
Oranges—Bananes—Pommes
Raisin en grappes—Noix—Raisin de table
DESSERTS
Crême à la glace de Naples—Gâteaux assortis
Tartes au citron—Charlotte russe
FROMAGE
Oka et Gruyère

VINS
Champagne et Bourgogne—Sauterne et Bordeaux

Bière—Soda—Ginger-ale—Cidre—Café.

Pendant que les quatre cents convives faisaient honneur à ce menu, les musiciens de la fanfare régalaient les oreilles et les cœurs en exécutant ces vieux airs canadiens qui ont toujours tant de charme. Aussi, la gaieté la plus franche ne cessa-t-elle pas un instant de régner au milieu de tous. C'était fête vraiment pour les uns et les autres. Les joyeux propos s'échangeaient et les bons rires éclataient, jusqu'à dominer tout autre bruit.

Au dessert, Mgr Gauthier se leva, et, tout d'abord, donna lecture du beau cablegramme qu'à la demande expresse de Mgr l'archevêque le regretté Pie X avait bien voulu adresser au curé cinquantenaire. Mgr Bruchési avait ainsi formulé sa demande au pape :

Très Saint Père,

Le Révérend Maxime Leblanc, prêtre vénérable, pieux et zélé, du diocèse de Montréal, curé de Saint-Martin depuis de longues années, célèbrera le 28 mai prochain le cinquantième anniversaire de son sacerdoce. A cette occasion, comme gage de l'affection que je lui porte, j'implore humblement pour lui de Votre Sainteté la bénédiction apostolique.

Rome, 19 mars 1914,

† *PAUL, archevêque de Montréal.*

Et le Saint-Père, à la date du 5 avril, avait ainsi répondu de sa main à cette touchante et délicate requête :

A notre cher fils jubilaire, Nous souhaitons encore de nombreuses années, et lui accordons de tout cœur Notre bénédiction apostolique.

PIE X, pape et pontife

"Je ne veux ajouter qu'un mot à ces paroles si bienveillantes, si justes et si autorisées, continua équivalemment Mgr l'évêque auxiliaire, et ce sera pour rendre hommage à la valeur et à la beauté du rôle qu'ont toujours tenu, dans notre

pays, nos vénérés et dévoués curés. A vous regarder, cher et vénéré jubilaire, et à regarder ce qui se passe ici aujourd'hui, l'on comprend pourquoi le curé canadien a toujours été la grande force et le vrai défenseur de la nationalité et de la race dont nous sommes tous fiers. Protecteur des classes rurales et ouvrières, le curé, en effet, a été chez nous, à toutes les époques, notre meilleure force de résistance dans la revendication de nos droits légitimes. Et cela, grâce à Dieu, notre peuple l'a compris et il en reste reconnaissant à tous ceux qui, comme vous, Monsieur le curé, savent être à la hauteur de cette grande et noble mission religieuse et nationale.''

Après que les applaudissements, qui saluèrent, avec chaleur et entrain,le langage élevé de Mgr Gauthier se furent tus, l'actif président du comité, l'honorable P.-E. Leblanc, se leva à son tour. C'était l'heure des *santés*

M. le président remercie avec effusion, et en des termes très heureux, Mgr Gauthier, les prélats et les prêtres qui ont voulu apporter en ce jour des noces d'or l'hommage de leur affection au vénérable jubilaire. Il félicite aussi les paroissiens, anciens et actuels, leurs nombreux amis et parents, accourus de partout, d'être venus à la graude fête de famille qu'est bien celle du cher curé Leblanc. L'orateur fait un brillant éloge du sacerdoce chrétien et de son action au Canada. Cette action, il l'évoque en une superbe page d'histoire. Son premier salut et son premier *toast* seront pour l'Eglise, pour le pape Pie X qui la résume et la personnifie à l'heure actuelle. L'âme toute illuminée des feux de la charité—*ignis ardens*—Pie X a voulu et sut tout restaurer dans le Christ, son divin Maître—*omnia instaurare in Christo.* — Son règne aura été un règne de paix, d'amour et de justice. L'honorable M. Leblanc propose donc la *santé* du pape. Que le Seigneur le conserve, qu'il multiplie ses jours, qu'il le rende heureux!....

Tout le monde est debout. Mgr Gauthier, souriant, affirme que, comme pour la *santé* des rois temporels, il convient de boire en silence à celle du chef de la catholicité. On a beau insister, Monseigneur estime, avec raison, qu'il a dit ce qu'il FAUT DIRE.

M. le président propose alors le salut d'honneur à l'*Alma Mater* du curé jubilaire, le si méritant Collège de L'Assomption. Il retrace à grandes lignes l'œuvre de nos maisons d'enseignement secondaire, rappelle que c'est à elles seules que nous devons nos hommes d'état et nos classes dirigeantes, et termine en précisant que la maison de L'Assomption a droit aujourd'hui à une mention spéciale. M. le supérieur Pauzé répond à cette *santé*. "Toute la communauté dont je suis l'humble supérieur, dit-il, se réjouit du triomphe de l'un de ses enfants les plus estimés et les plus aimés." Au nom de l'*Alma Mater*, des anciens et des nouveaux, M. Pauzé offre au jubilaire les vœux les plus ardents de paix, de bonheur et de longue vie. Que ce vétéran du sanctuaire revienne souvent vers le vieux collège, qui grandit et se développe.... Toujours, pour le recevoir, les portes de l'*Alma Mater* seront largement ouvertes.

A celle du supérieur de la maison de L'Assomption, sur l'invitation de M. le président, une autre voix devait se joindre pour louer l'*Alma Mater*. En effet, le seul confrère survivant du curé Leblanc, M. le notaire Elie Marsolais, de L'Assomption même, occupait à la table d'honneur une place en face du jubilaire. Il fut prié de dire quelques mots. Il répondit par une improvisation, absolument charmante, dans laquelle son esprit pétillant sut entremêler les souvenirs et les anecdotes d'il y a soixante ans, avec une aisance et une bonne grâce remarquables. A plus d'un demi-siècle d'intervalle, il se revoyait en classe, à l'étude, en récréation, et sa mémoire fidèle lui fournissait une matière abondante. "Gloire à nos

maisons d'éducation, termina-t-il, gloire à ces professeurs généreux qui sacrifient leur vie pour l'instruction et la formation de la jeunesse !''

Après celles de l'Eglise et de l'*Alma Mater*, M. le président propose la *santé* de Saint-Martin. Enfant lui-même de la paroisse, puisqu'il est né tout à côté de l'église, il estime que Saint-Martin se porte bien sans doute ; qu'elle fait bonne figure au milieu de la multitude des paroisses canadiennes-françaises ; qu'elle est riche en enfants, et par le nombre, et par la qualité ; qu'elle a fourni à l'Eglise et à la patrie des hommes justement remarqués ; enfin qu'elle se distingue par son attachement à la foi catholique et à son clergé....Qu'elle vive donc, et à sa santé !

Bonne vieille paroisse, accepte notre hommage,
Toujours nous ne voulons que bénir tes bienfaits ;
Dans notre âme toujours, nous gardons ton image,
Et nous saurons, crois-le, ne t'oublier jamais.

C'est M. le Dr Plouffe, ancien maire et ancien préfet du comté, qui avait été désigné pour répondre à cette *santé*. Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner *in extenso* la solide et brillante allocution qu'il prononça.

Discours de M. le Dr Plouffe au banquet

Monseigneur, Messieurs,

Ce déploiement de décors, la présence de tous ces prélats et autres dignitaires, cette assistance choisie, en un mot donne à notre paroisse un air de fête extraordinaire. Nous ne sommes, certes, pas surpris de voir tous ces anciens de la paroisse, et même tous ces étrangers, accourus pour fêter notre curé, le

digne et vénéré jubilaire d'aujourd'hui, et proclamer ses mérites éminents et les qualités brillantes de son esprit et de son cœur. Car, notre cher curé, nous le connaissons. Qu'il me soit permis, au nom de la paroisse, de dire à tous un cordial merci. Merci aux étrangers, merci aux anciens de Saint-Martin, merci à tous d'être venus nous aider à faire de cette fête la plus solennelle que nous ayons jamais eue. — Quant à nous, qui avons le bonheur de vivre sous la houlette de ce dévoué pasteur, nous sentons nos cœurs déborder d'enthousiasme ....et de reconnaissance.—En effet, Monsieur le curé, votre humilité dût-elle en souffrir, vous ne pouvez tout de même pas nous empêcher de donner aujourd'hui libre cours à nos sentiments pour vous dire combien nous vous remercions et nous vous aimons. Prêtre selon le cœur de Dieu et l'esprit de l'Eglise, par votre zèle infatigable, vous avez tout fait pour vos paroissiens de Saint-Martin ! - Il semble que la Providence vous ait suscité pour tirer notre paroisse des embarras où elle se trouvait quand vous vintes au milieu de nous. Votre prudence, je pourrais dire votre tact et votre diplomatie — auxquels aujourd'hui tous rendent hommage -- vous ont fait triompher de toutes les difficultés, équilibrer nos finances et parachever ce temple magnifique qui est notre orgueil.—Véritable Mentor, vous nous avez pris comme par la main et nous avez conduits à la position enviable que nous occupons.— D'ailleurs, votre zèle ne s'est pas arrêté là. Que d'indigents ont été secourus par votre générosité ! Que de cœurs blessés ont été guéris par le baume de vos conseils ! Que d'âmes ont été gardées à la dignité de la vie morale par vos prédications pieuses et convaincues !—Eh ! bien, vénéré curé, laissez-moi me faire l'interprête de vos paroissiens pour vous dire au nom de tous : Nous vous aimons et nous vous vénérons ; nous bénissons la Providence de vous avoir conservé au miiieu de nous pendant trente-trois années trop tôt écoulées ; nous sup-

plions Dieu de vous garder longtemps encore à notre affection et pour notre plus grand bien.—*Ad multos annos !*

Inutile d'ajouter que le discours de M. le Dr Plouffe fut longuement et largement applaudi. L'estimé médecin exprimait trop bien les sentiments de tous. Pour seconder cette *santé* de Saint-Martin, M. le président invita l'un des enfants de la paroisse, depuis de longues années curé dans l'Etat du Vermont, à New-Port d'abord et aujourd'hui à Richmont, M. l'abbé Antoine Clermont, à prendre la parole. Le zélé missionnaire parla avec émotion et conviction. Il évoqua les souvenirs d'autrefois, les jours héroïques de l'Abord-à-Plouffe, que lui et les siens — les Clermont étaient renommés ! ont connus. Il rendit hommage à l'esprit chrétien de ses chers coparoissiens. Il félicita le vénérable jubilaire d'avoir mérité une si belle fête. Au passage, il mentionna les luttes souvent délicates et difficiles, que les Canadiens français ont à soutenir aux Etats-Unis. Il affirma que le besoin de vocations pour "les moissons de l'Eglise" se fait toujours sentir et exhorta ses jeunes amis à suivre les traditions de nos meilleures paroisses à ce sujet. En deux mots, sa chaude harangue, si spontanée, si naturelle et par moments si émue, lui valut de vifs applaudissements.—Notons ici que, sur sa demande, le Père Clermont (comme on dit là-bas) avait célébré la sainte messe en même temps que le jubilaire le matin des "Noces d'Or."

"Au Canada, maintenant !" proposa le président, l'honorable M. Leblanc. "Buvons à notre cher pays !" Tout de suite, les convives sont debout, et, aux accords de la fanfare, on chante le *O Canada* de Routhier. L'effet était vraiment grandiose. Les deux premiers couplets de l'hymne national furent enlevés avec brio. Sir Wilfrid Laurier, confrère de M. le curé Leblanc à L'Assomption, avait accepté de prendre part à la fête et de répondre à cette SANTÉ du Canada. — A la

dernière minute, il télégraphia (1) qu'il lui était impossible de se rendre à Saint-Martin, exprimant aux organisateurs ses plus sincères regrets. Le député du comté au local, M. le notaire Lévesque, qu'on ne prend jamais au dépourvu, voulut bien accepter l'invitation du président et il improvisa, pour répondre à la santé proposée, un solide et beau discours, dont voici le texte :

Discours de M. le député Lévesque.

Monseigneur, Monsieur le curé, Mesdames et Messieurs,

Je ne sais trop comment exprimer ma reconnaissance au digne président de ces fêtes pour l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à répondre à la santé du Canada, notre patrie commune. Certes, j'aurais été très flatté de voir au programme du jour un *toast* à la province de Québec, dont je suis l'un des députés comme représentant du comté Laval. Mais il ne peut en être question dans le moment vu l'état de santé et de prospérité de ses habitants. Donc, mesdames et messieurs, tournons nos regards vers la capitale fédérale et buvons avec enthousiasme à la santé de notre roi si dignement représenté au pays par le duc de Connaught, l'un des membres de la famille royale, dont la sagesse et les talents assurent à notre pays la paix et le bonheur ; buvons à la santé de notre cher Canada, à sa prospérité et au développement de ses nombreuses ressources tant intellectuelles que naturelles.

Permettez-moi, mesdames et messieurs, de joindre à cette santé, celle de notre clergé catholique, car, pour ceux qui ont lu l'histoire de notre pays, il leur faut admettre qu'il est bien difficile de séparer l'un de l'autre, puisque sans le patriotisme et le dévouement de notre clergé, à certaines époques de notre

---

(1) Voici la teneur de ce télégramme : "Monsieur le vicaire,—Dites à M. le curé Leblanc que mes devoirs parlementaires m'empêchent d'assister aux fêtes organisées en son honneur. Veuillez me rappeler à son souvenir et me croire du fond du cœur son ancien condisciple ému. — WILFRID LAURIER."

histoire, le Canada ne serait plus depuis longtemps, et il serait certainement ingrat de boire à la santé du Canada sans y joindre, comme je le disais il y a un instant, celle de notre clergé qui a non seulement veillé sur son berceau, mais y a même et de tout temps consacré ses énergies les meilleures, sans oublier ses générosités les plus humbles pour la prospérité du peuple,

Aussi, suis-je heureux de saluer aujourd'hui en la personne du vénérable curé de Saint-Martin, le héros de ces fêtes splendides organisées par ses paroissiens, un de ces prêtres aussi modestes que généreux, aussi humbles que riches en vertus, dont toute la vie a été consacrée au service des siens sans autre récompense que celle que procure la satisfaction du devoir accompli.

Parmi les orateurs distingués qui m'ont précédé, quelques-uns ont levé discrètement un coin du voile derrière lequel semblaient dormir, ignorées, les nobles actions et les hautes qualités de coeur et d'esprit du bon curé de Saint-Martin. Certes, c'était un acte de justice qui s'imposait dans les circonstances, surtout, à cette époque où l'on cherche dans certains milieux à représenter notre clergé comme l'apôtre de l'égoïsme dans ce pays, alors que ses membres, à l'exemple du divin Maître, donnent toujours et sans cesse, sans s'afficher dans les premières pages de nos grands quotidiens. Aussi vous me permettrez bien de vous faire une confession, un peu personnelle, mais que je crois à propos dans une telle circonstance afin de rendre justice à qui justice est dûe. Un orgueil mal placé en empêche un trop grand nombre de le faire, et je dois avouer que j'ai peut-être été victime moi-même de cet orgueil. Eh oui, monseigneur, mesdames et messieurs, si j'ai l'honneur d'occuper la position honorable que j'occupe dans le moment, je le dois en grande partie à la générosité de certains bons vieux curés de campagne, tels que NN. SS. Poiré et Gauvreau, pour ne parler que des disparus, qui, à l'exemple du bon

vieux curé de Saint-Martin, employaient leurs revenus annuels à soulager les pauvres et les miséreux, tout en en consacrant une large part à l'instruction et à l'éducation des orphelins et des enfants pauvres. Aussi suis-je heureux de pouvoir, en ce jour saluer avec vous, en la personne de M. le curé Leblanc, ces héros de toutes les vertus, ces apôtres de la charité et du dévouement bien compris, ces véritables amis ou plutôt ces véritables pères de notre Canada, qui, sans eux, comme je l'ai déjà dit, ne serait plus ce Canada que nous aimons d'un amour si vrai et que nous souhaitons voir grandir et prospérer sous la direction toute paternelle de notre clergé national.

Quant à vous, citoyens de Saint-Martin, je vous félicite du bel acte de reconnaissance que vous accomplissez aujourd'hui en fêtant aussi dignement votre bon curé. Les souhaits que vous avez formulés ce matin en demandant à la providence de conserver longtemps encore à votre affection le bon pasteur qu'elle vous a donné il y a déjà au-delà de trente ans, se réaliseront certainement pour votre plus grand bonheur, s'il n'en dépend que de votre sincérité, et si, à cette prière que vous avez adressée ce matin si fervente au ciel, vous joignez l'action quotidienne pour Dieu, vous efforçant tous les jours de mettre en pratique les bons conseils qui tombent des lèvres sacrées du vénéré M. Leblanc.

N'oubliez pas non plus de répondre généreusement à l'appel que vous a fait, il y a un instant,le bon Père Clermont, enfant de cette paroisse. Donnez à l'Eglise les meilleurs de vos enfants, qui, prêtres et apôtres, comme votre estimé curé, serviront la religion et leur pays avec le même dévouement et assureront à notre patrie la prospérité, et à ses habitants la paix et le bonheur.

A la réalisation de ces vœux et à la santé de notre chère patrie, le Canada, je vous invite monseigneur, mesdames et

messieurs, à lever vos verres et à boire avec enthousiasme.

Il restait encore une *santé*, à laquelle il convenait absolument de boire, après celles de l'Eglise, de l'*Alma Mater*, de la paroisse et du pays, et c'était celle du vénérable jubilaire lui-même, le héros du jour, M. le curé Leblanc. L'infatigable président, l'honorable P.-E. Leblanc, prend donc encore une fois la parole et il trouva moyen de refaire un éloge, que tous ont déjà fait, de la façon la plus personnelle et la plus intéressante. Il rappelle l'origine du vénéré jubilaire, son éducation, ses œuvres. Il raconte son passage à Sainte-Agathe, à Saint-Félix et sa vie à Saint-Martin depuis trente-trois ans. Il dit son humilité, sa douceur, sa charité devenue proverbiale.... "Longue vie, termine-t-il, à ce dévoué pasteur que le ciel nous a donné !" Un tonnerre d'applaudissements couvre ces dernières paroles, et le bon curé Leblanc se lève.

Il est profondément ému et il ne cherche en rien à le dissimuler. En cet instant solennel, son geste si simple et si naturel, fait tout ensemble d'effroi à la pensée de tant d'honneur et de joie à la vue de tant d'affection, résume d'un trait toute sa vie. Voici son discours *in extenso*.

Discours de M. le curé Leblanc au banquet

Monseigneur, Vénérés confrères, Messieurs,

J'ai en ce moment un devoir bien doux à remplir, celui de la reconnaissance.—J'offre mes plus vives actions de grâces au Souverain Pontife Pie X, pour sa bénédiction apostolique.... et à Mgr Bruchési, mon archevêque, qui a voulu cette démonstration, et qui, bien qu'à Rome, n'a pas oublié son humble curé de Saint-Martin et lui envoie, lui aussi, de la ville éternelle, sa paternelle bénédiction. — Reconnaissance également à Mgr Gauthier qui remplace si dignement Mgr l'archevêque à la présidence de cette fête. — Reconnaissance à tous

ces distingués prélats qui me font l'insigne honneur d'assister à mon jubilé sacerdotal. — Reconnaissance à tous mes vénérés confrères du sacerdoce, qui m'honorent de leur présence. — Reconnaissance à mes anciens confrères de collège, qui sont ici présents. Je suis bien sensible à cette marque de sympathie. Leur présence me rappelle le doux souvenir de l'*Alma Mater*, le temps où nous nous préparions ensemble aux luttes de l'avenir. — Reconnaissance aussi aux membres de ma famille, qui sont venus se joindre à mes enfants d'adoption pour chanter avec moi l'hymne de l'action de grâces. — Reconnaissance encore aux délégués de mes anciennes paroisses, de Sainte-Agathe et de Saint-Félix, où j'ai vécu de si belles années de ma vie. — Reconnaissance enfin à mes chers paroissiens de Saint-Martin, à tous ceux qui se sont dévoués pour l'organisation de cette fête, et en particulier à M. le vicaire qui en a été l'âme. — Pour mes anciens paroissiens et pour mes paroissiens actuels, j'offre tous les jours une prière au ciel, où je leur donne à tous rendez-vous. — Encore une fois, à tous merci !

Le banquet était fini, le programme des discours épuisé. Mais voilà que, de toutes parts, un nom s'échappe des lèvres : "M. le vicaire, M. le vicaire ?" — Que faire ? se dérober n'était pas facile. Le pauvre vicaire, confus de tant d'honneur, dut s'exécuter, Il monta sur une chaise, ou plutôt on l'y hissa de force, et force lui fut de parler. Il proteste qu'après de si belles choses, aussi bien dites, un modeste vicaire de campagne avait lieu d'être embarrassé. Aussi ne dira-t-il qu'un mot, qui tient en cinq lettres, c'est le mot merci. Merci à Mgr Gauthier, aux prélats et aux prêtres présents, anx anciens paroissiens et aux paroissiens actuels.... Merci surtout au cher curé Leblanc. "Je l'ai connu, je l'ai aimé.

L'on a chanté ses vertus et ses œuvres.... Je chanterai, moi, sa régularité....Depuis trois ans, je l'ai toujours vu le même, toujours fidèle au règlement de vie qu'il s'est tracé, sans doute il y a cinquante ans. À 9 heures, le couvre-feu....à 5 heures, le lever, et toute la journée à la prière et au travail. C'est simple, mais c'est complet. J'ai travaillé à l'organisation de cette fête, c'est vrai. J'avais déjà toute ma récompense dans l'affection que je porte au jubilaire. A mes nombreux collaborateurs et à moi Dieu a bien voulu donner le succès. Merci à Lui, merci à tous ! Je le répète, de tous mes poumons et de tout mon cœur, merci."



Il était 4 heures. Comme il avait paru convenable qu'un salut du Saint-Sacrement clôturât ces noces d'or sacerdotales, tous se dirigèrent vers l'église pour cette cérémonie. M. le curé Leblanc officia lui-même, assisté par deux anciens vicaires, le Père Forest, des Saint-Viateurs, et M. le curé Melançon, de Saint-Michel-des-Saints. Un chœur puissant de prêtres et d'amis, sous la direction de M. l'abbé A. Martin, aumônier du Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, exécuta un *Magnificat* vraiment grandiose, qui convenait absolument. Avant le *Tantum ergo*, le curé jubilaire entonna le *Te Deum*, que le chœur et la foule chantèrent avec entrain. L'église était remplie. Ce fut largement impressionnant.

Ce n'était pas encore tout. Le soir, à 8 heures, parade aux flambeaux et feu d'artifice : tel était le programme. On ne pouvait vraiment finir mieux. La parade fut joyeuse et bien suivie. On sentait que tous se donnaient la main pour que ce fut un succès jusqu'au dernier moment. Cependant tout se faisait avec ordre et dignité. Toutes nos réjouissances eurent ainsi, comme il convenait, quelque chose de pieux et de réservé. Le feu d'artifice ne fut pas moins réussi. Comme

toutes les maisons, dans les quatre rues du village, étaient illuminées, on y conduisit la foule sous prétexte de l'emmener au feu d'artifice, lequel d'ailleurs devait "se tirer" devant l'église. Ce fut superbe ! L'on sait ce que sont ces fusées qui éclatent, vont se tordre dans l'air, en sifflant très haut parfois, pour retomber bientôt en pluie d'étincelles. C'était sans doute bien symbolique un soir de noces d'or ! La terrasse du presbytère de Saint-Martin fut ainsi, pendant plus d'une heure, toute ruisselante de lumières et comme hérissée de flammes de toutes grandeurs, dont les couleurs variées alternaient ou se mariaient de façon splendide. *Soleils* aux rayons si brillants mais si fugitifs, *bombes* aux explosifs plus rapides que l'éclair, *semeuses d'étoiles* aux reflets d'or et de pourpre, *gerbes* étincelantes ou violacées, tout fusait, éclatait, se répandait en filets dorés, brillait quelques instants, puis retombait dans le noir et dans l'obscurité. "On aurait dit que tout Saint-Martin était en flamme" — écrivait un journaliste, le lendemain.—A un moment, comme pour un entre-acte, le crépitement de cette fusillade artificielle cessa de se faire entendre et les chants de nos airs nationaux la remplacèrent : *O Canada*, *Vive la Canadienne*, *A la claire fontaine*, *A Saint-Malo*, etc, etc. Puis, la pétarade recommença, les fusées, ce semble, montèrent plus haut, les soleils brillèrent d'un éclat plus vif, et, soudain, pour finir, sur le frontispice de la vieille église, en beaux chiffres de feu et d'or, un gigantesque **50** se détacha.... C'était le symbole du jubilé d'or !

***

Cette journée des noces d'or de M. le curé Leblanc, cette inoubliable journée du 28 mai 1914, fut vraiment une belle journée de la vie paroissiale—la plus belle sans doute que Saint-Martin ait vécue depuis 1774. Tous les cœurs battaient à l'unisson. Comme au temps de la primitive Eglise, on ne formait plus qu'un cœur et qu'une âme — *Cor unum et anima*

una....La joie régnait dans toutes les âmes, elle s'épanouissait sur tous les fronts. Tous ceux qui ont assisté à ce "jubilé" l'ont avec raison proclamé.

Nous tenons à proclamer, nous, avant de déposer la plume, que ce succès, nous le devons tout entier à l'union, à la bonne entente, à l'harmonie des esprits et des cœurs, que le comité d'organisation a eu le bonheur de rencontrer partout. Le nom et la personne du vénéré curé Leblanc constituaient un talisman vainqueur ! Pour le fêter et le remercier de tout ce qu'il a fait, depuis tant d'années qu'il baptise, qu'il catéchise, qu'il confesse et qu'il prêche....tous encore une fois n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

Puisse Dieu le conserver longtemps encore à ceux qui l'aiment et le vénèrent ! C'est le vœu bien sincère, qu'en terminant ce compte rendu de ses noces d'or, tous forment avec moi.

Comme *mémorial* des noces d'or de M. le curé Leblanc, un *calvaire* en bronze solide, groupe comprenant le Christ, la Vierge et saint Jean, sera bientôt érigé, par les soins du comité, en face de l'église, sur la place publique. En méditant devant cette scène auguste du crucifiement, nos gens aimeront à se remémorer, en effet, que c'est là, et pas ailleurs, que le bon curé Leblanc puisait la sagesse et la force d'être si bon, si doux et si charitable à tous.

Enfin, dans toutes les familles de Saint-Martin, on a distribué, ou on distribuera sur demande, un grand et beau portrait du vénérable curé jubilaire. Ce portrait, partout, nous en sommes sûr, il occupera, dans chaque foyer, après la croix du Christ et les images des saints, une place d'honneur. Ce sera comme un écho-souvenir du jubilé sacerdotal du 28 mai 1914....et ce sera tout ensemble une marque de la gratitude et de la reconnaissance que tous gardent et garderont toujours au vénéré curé Leblanc.

———

APPENDICE

Il nous reste à donner ici, en appendice, quelques lettres et quelques listes, comme celles des dons reçus par M. le curé Leblanc au jour de son jubilé et celles des noms de ceux, prêtres ou laïques qui ont assisté à cette belle fête. Il nous a semblé, en effet, qu'il valait mieux ne pas interrompre la marche de notre récit des fêtes et ne pas alourdir notre compte rendu par ces nomenclatures. Et pourtant il convient de les enregistrer dans ce modeste livre-souvenir.

Les lettres d'abord. M. le curé et nous-même en notre qualité de secrétaire correspondant du comité d'organisation, nous en avons reçu beaucoup. Nous ne voulons signaler que les plus importantes.

Nos Seigneurs les évêques Charlebois, du Keewatin, Forbes, de Joliette, et Brunet, du Mont Laurier, empêchés de se rendre personnellement, ont tenu à exprimer au vénéré jubilaire leurs sentiments et leurs vœux.

De même Sir Wilfrid Laurier, ancien condisciple de M. le curé au Collège L'Assomption, et M. l'avocat Avila Wilson, député du comté Laval aux Communes, avaient fait tenir à notre jubilaire l'expression de leurs meilleurs sentiments.

Le Très Révérend Père Abbé d'Oka, Mgr Dugas, de Joliette, M. le curé Cousineau, de Saint-Eustache, M. le curé Laferrière, de Saint-Lin, alors en voyage à Rome, M. le curé



Desrosiers, de Ville Saint-Pierre, (qui se félicite d'avoir reçu le saint baptême des mains du jubilaire) avaient, eux aussi, adressé à M. le curé Leblanc des lettres élogieuses et touchantes.

Enfin, il est quelques-unes de ces lettres que nous avons cru devoir publier intégralement. Les circonstances leur donnent, en effet, une valeur toute particulière.

Voici celle d'abord d'un ancien paroissien, qui demeure dans la lointaine Saskatchewan, mais qui se souvient :

De Dick-Lake, Sask., le 12 mai 1914

Au révérend Maxime Leblanc,
curé à Saint-Martin,

Révérend Monsieur,

A l'occasion de vos noces sacerdotales, permettez à l'un de vos anciens paroissiens de vous offrir ses plus sincères hommages ainsi que ses vœux les plus ardents de bonheur et de longévité.

Votre enfant en Notre-Seigneur,

AMÉDÉE CLÉROUX.

Une autre lettre, d'un paroissien de Saint-Félix-de-Valois, qui a une saveur toute spéciale, écrite qu'elle a été par un vieillard de 90 ans :

Saint-Félix-de-Valois, 24 avril 1914

Révérend M. J.-Ad. Froment, ptre

Mon cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre-circulaire relative aux Noces d'or de votre bon curé M. Leblanc.

Vous trouverez sous ce pli ma petite souscription que je donne de bon coeur et en rapport avec mes faibles moyens,

Je regrette de ne pouvoir assister à cette belle fête, à cause de la faiblesse de ma vue. Je vous assure qu'à 90 ans, on ne voit pas bien devant soi.

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de M. Le-

blanc et de l'assurer de mes plus sincères amitiés que les 32 ans de séparation n'ont pu affecter.

Le souvenir des grandes réparations que M. Leblanc a faites ici, dans les 5 ou 6 ans qu'il a été notre curé, est resté vivace dans l'esprit des citoyens de ce temps-là qui sont encore dans ce bas-monde.

Veuillez excuser ce griffonnage que j'écris avec assez de difficulté.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre bien dévoué,
M. CRÉPEAU.

Cette lettre nous paraît bien significative, en voici une autre qui ne l'est pas moins. Elle est écrite, elle aussi, de la main d'un vieillard, et de l'un des plus vénérés de cette région de Joliette, où M. Leblanc a longtemps vécu. Elle est du Très Révérend Père Lajoie, supérieur-général des Clercs de Saint-Viateur.

Direction générale de l'Institut
des Clercs de Saint-Viateur

Jetté-Saint-Pierre, le 2 juin 1914

Rév. Monsieur M. Leblanc,
curé de Saint-Martin,
Canada.

Révérend et cher Monsieur,

Les journaux du Canada nous apportent ce matin le programme des fêtes grandioses que l'on a préparées pour célébrer, le 28 dernier, vos noces d'or sacerdotales.

Permettez, cher Monsieur le curé, à l'un des vétérans du clergé canadiens-français, votre ancien archi-prêtre à Joliette, de ne pas laisser passer cette occasion favorable de rappeler nos bonnes relations, déjà si lointaines mais non oubliées.

Qu'il me soit permis aussi de venir, un peu tardivement, vous offrir, avec le plus affectueux souvenir, l'hommage de mes cordiales félicitations et celui de mes voeux les plus ardents et les plus sincères—*Ad multos et faustissimos annos !*

Veuillez agréer, cher Monsieur le curé, avec mon fidèle et affectueux souvenir des amis du bon vieux temps, l'assurance de mes respectueux et religieux sentiments.

P.-D. LAJOIE,
Sup. gén. c. s. v.

P. S.—Je ne rajeunis pas. Tout de même je me porte encore relativement bien, malgré mon âge avancé, 88 ans et quelques mois.—Je n'oublie pas mon cher Canada et les nombreux amis que j'y ai laissés.—*Je me souviens !*

Enfin, voici deux lettres de confrères, que nous choisissons entre plusieurs, pour cette raison toute simple que les deux signataires, quelques semaines seulement après les fêtes d'or du curé de Saint-Martin, sont partis pour l'éternité. La première, qui nous était adressée était datée de Sainte-Dorothée, le 9 mai, et elle disait :

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie, sous ce pli, ma modeste offrande pour les fêtes jubilaires.... N'allez pas croire que c'est pour me faire inviter ! J'y serais allé quand même.—Mille saluts et amitiés à M. le curé.

Tout à vous,
L.-G. CASAUBON.

Le regretté M. Casaubon vint aux noces d'or, le 28 mai. Ce fut sa dernière sortie. Le 28 juin, exactement, il s'endormait dans le Seigneur.

L'autre lettre, datée du 19 mars, était de M. le curé Beaubien, autrefois du Sault-au-Récollet. Elle nous mandait :

Oui, certes, cher confrère, avec beaucoup de *certainement* j'assisterai au cinquantième de mon vénéré ami, à une seule condition....si je suis vivant ! Quand à sortir de ma tombe...! ça troublerait la fête. Et puis, Dieu choisit d'ordinaire des saints pour son merveilleux dévoilement des choses célestes....

Donc, *posites povendis*. . . . *cum fundamento in re. præsertim in voto*. . . . . . J'y serai !

Avec saluts et amitiés,

CHARLES-T. BEAUBIEN, a. c.

M. Beaubien vint aux *Noces d'or* et à quelques semaines de là, il rendait l'âme à Dieu.

***

LISTE DES CADEAUX OFFERTS À M. LE CURÉ LEBLANC, À L'OCCASION DE SES NOCES D'OR SACERDOTALES

Bénédiction du Saint-Père Pie X .. .. .. Mgr Bruchési
Un enfant nègre baptisé à l'heure de sa mort (!) .. ..
.. .. .. Père P, Desrochers, s. j., miss. au Bengal
Un superbe calice .. Les paroissiens, anciens et nouveaux
Un calvaire (sur la place publique) .. Paroissiens et amis
Reliques de la Vraie Croix (dans un riche reliquaire) .. ..
.. .. Sœurs de la Providence
Trois cents lampions .. .. Des amis
Un crucifix (de Rome), avec chapelet (de Jérusalem) .. ..
.. . . M. Touchette, curé de Casselman
Un crucifix (de Jérusalem) . . M. O. Laferrière, curé de St-Lin
Un crucifix (en ivoire) .. .. .. Soeurs de Sainte-Croix
Un crucifix, canons d'autel et statue de sainte Anne .. ..
.. .. Les enfants de la paroisse
Une statue de saint Martin .. .. Le vicaire
Buste de Jésus adolescent (marbre de Carrare) .. .. ..
.. .. Les Clercs de Saint-Viateur
Un Sacré-Coeur de Montmartre .. Soeurs de Sainte-Croix
Missel et porte-missel .. M. Bazinet, curé de Ste-Agathe
Un voile de tabernacle .. .. .. Soeurs du Bon Pasteur
Nappe d'autel au crochet .. .. .. Dame J.-Bte Froment
Amict au fil tiré (et peint) .. ..
.. .. .. Les Soeurs de Sainte-Anne (Saint-Jacques)
Soutanes blanches .. .. Des amis

Bénitier .. .. Le Dr J.-A. Leblanc

Bouquets spirituels { Les Soeurs de l'Immaculée-Conception
.. .. Les Petites Soeurs des Pauvres
.. .. .. Les Frères de Saint-Gabriel }

Un cadre .. .. Le Rév. P. Labelle, c. s. c.

L'enluminure de l'adresse .. ..
Les Soeurs de Sainte-Anne de Saint-Jacques de l'Achigan

Un "set" en acajou .. .. .. Le Collège L'Assomption

Une peau de loutre .. .. Mgr Charlebois

Chaise "Morris" .. .. M. G. Forest et Mme J. Racette

Porte-papier (en argent) .. .. M. A. Laberge

Une horloge et une pipe .. .. Un ami de Joliette

Une canne .. .. Les enfants du Pensionnat

Un superbe gâteau de *noces* .. .. Le comité

Quand nous avons parlé des dons faits à la paroisse de Saint-Martin, nous avons oublié de dire que toutes les stations du Chemin de la Croix à la sacristie avaient été données par l'abbé A.-P. Clermont, curé à Richmond, dans l'Etat du Vermont, E. U.

***

LISTE DES MEMBRES DU CLERGÉ PRÉSENTS AUX FÊTES DU JUBILÉ (1)

Le vénéré jubilaire ; Mgr Gauthier, Mgr Martin, Mgr Dubuc, de Montréal ; Mgr Dugas, de Joliette ; M. le chan. Villeneuve, de L'Assomption ; M. le chan. Jasmin, de Sainte-Thérèse ; M. l'abbé Lorrain, de Pembroke (représentant Mgr Lorrain) ; M. le supérieur Pauzé, de L'Assomption ; M. l'abbé Clermont, de Richmond ; Le Père Labelle, de Memremcook ; Le Père Foucher, prov. des Viateurs ; Le Père

(1) Excepté pour les premiers noms, nous ne gardons pas l'ordre des préséances Nous citons au hasard de la rencontre à table.

Fillaudau, sup. des Pères de Marie (Dorval) ; Le Père Bourque, des Dominicains ; Le Père C.-C. Forest, des Viateurs ; M. le supérieur Papineau, de Saint-Jean ; Le Père Morin, sup. du Séminaire de Joliette ; Le Père Morvan, s. m. m. ; M. Jasmin (de Saint-Sulpice) prof. au Grand Séminaire ; M. l'abbé Auclair, de l'archevêché ; M. l'abbé Pepin, secrétaire de Mgr Gauthier ; Le Père Jodoin, sup. des Oblats : Le Père Mathieu, des Dominicains ; Le Père Martineau, des Jésuites ; M. le curé Touchette (Casselman) ; M. le curé Bazinet (Sainte-Agathe) ; M. le curé Pierre Pelletier (Berthier) ; M. le curé O. Forest (Saint-Cuthbert) ; Le Père P. Vanier et le Père O. Vanier, des Pères de Sainte-Croix ; M. le curé Corbeil (Saint-Joseph de Montréal) ; M. le curé Papineau (Sainte-Geneviève) ; Le Père Granger (des Dominicains) ; Le Père Géna, des Rédemptoristes ; M. l'abbé F. Poirier (Saint-Félix) ; M. l'abbé Geoffroy (Saint-Jacques) ; M. le curé Lamarche (Sault-au-Récollet) et M. le curé Beaubien, a. c. ; M. le curé Casaubon (Sainte-Dorothée) ; M. le curé Contant (Maisonneuve) ; M. le curé Ecrément (Sainte-Cunégonde) ; M. le curé Morin (Saint-Edouard) ; M. le curé Lafontaine (Bordeaux) ; M. le curé Chevalier (Cartierville) ; M. le curé Gravel (Sainte-Lucie) ; M. le curé Lecours (Longue-Pointe) ; M. l'abbé Couvrette (Saint-Henri) ; M. l'abbé Boucher (Contrecœur) ; M. l'abbé Labelle (Saint-Vincent) ; Le Père LeDoré (Parc Laval) ; M. l'abbé Deslongchamps (Côte Saint-Paul) ; M. le curé Verschelden (Saint-Elzéar) ; Le Père Regardin (Sainte-Hélène de Montréal) ; Rév. Frère Descôtes (Joliette) ; Rév. Frère Ludovic (Orphelinat Saint-Arsène) ; Rév. Frère Croisetière (Joliette) ; M. l'abbé Chevalier (L'Assomption) ; Le Rév. Frère Martel (Outremont) ; M. l'abbé Charpentier, ancien curé ; M. l'abbé D. Charbonneau (du Collège Saint-Jean) ; M. l'abbé Bigras (du Collège Sainte-Thérèse) ; M. l'abbé E. Charbonneau (Sainte-Thérèse) ; M.

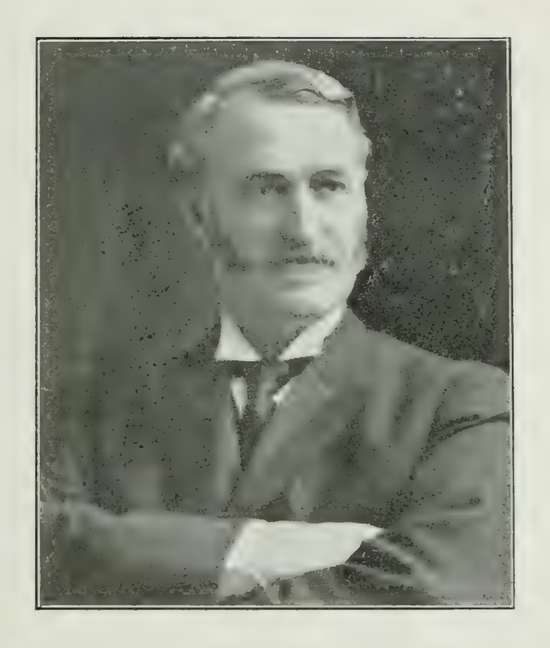
l'abbé Labelle (Saint-Joseph de Montréal) ; M. l'abbé Lecompte (Sainte-Thérèse) ; M. l'abbé Martin, aumônier (Saint-Vincent) ; M. le curé Desrosiers, (Saint-Pierre-aux-Liens) ; M. l'abbé L'Heureux (Saint-Pierre-Claver) ; M. l'abbé Lesage (Saint-Louis-de-France) ; Le Père Manseau, des Viateurs ; M. le curé Melançon (Saint-Michel-des-Saints) ; M. l'abbé Saint-Denis, ancien curé ; M. l'abbé Froment ; les Rév. Frères Pelletier, Caumartin, Bélanger, Alexis, Pierre, Alban, Raoul, Lucien, Aristide, etc, etc.

Parmi les laïques nous avons remarqué : l'honorable P.-E. Leblanc, aujourd'hui le très distingué Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; M. le Dr Leblanc ; M. Ed. Gohier ; M. Eustache Lemay ; M. Ferréol Sauriol ; M. Didace Sauriol ; MM. Albert Sauriol ; Louis Clermont ; N. Gohier ; W. Lorrain ; J.-Bte Dagenais ; A. Duquette ; E. Lavoie ; F. Cléroux ; Ls Cléroux ; J. Cléroux ; Paul Gohier ; Félix Clermont ; Dr J.-D. Gauthier ; Dr Jarry ; Dr R. Leblanc ; Dr D.-N. Plouffe ; Dr Edouard Gaboury ; Dr Adrien Plouffe ; Dr Eusèbe Lorrain ; Adrien Barbe ; Jos. Moquin ; Albéric Laberge ; Edmour Froment ; M. Moquin ; Ernest Ouimet ; Léon Ouimet ; François Souillard, maire de Parc Laval ; J. Desormeaux, maire de Saint-Elzéar ; D. Taillefer, maire de Sainte-Dorothée ; A. Belisle, ancien maire de Sainte-Agathe ; Nap. Hotte ; Nap. Sauriol ; Ovide Sauriol ; Jacques Durochers ; Pamphile Verdun ; U. Brien ; Jos. Laurin ; notaire J.-W. Lavoie ; H. Clermont ; W. Gravel ; Henri St-Pierre, de *La Presse ;* Elias Lavoie ; Maximin Mercier ; Wilfrid Duquette ; notaire Elie Lemire ; J.-W. Lévesque, n. p., député de Laval ; Dr J.-A. Leblanc, frère du jubilaire ; Joseph Leblanc, ingénieur civil ; Dr F.-X. Plouffe ; Zéphirin Gauthier, avocat ; Arthur Fortin ; I.-C. Gratton ; Az. Bélanger ; Joseph Leblanc ; Jules Leblanc ; J.-Cléophas

Leblanc ; Evariste Leblanc ; Albert Mercier ; B. Duquette ; Georges Forest ; M. Dubreuil ; Jacques Leblanc ; F.-X. Meunier, du *Devoir ;* Sam. Filion ; A.-H. Lauzon ; A. Beauchamp ; A. Bergeron ; Roméo Plouffe ; M. Prumeau ; la fanfare Viel ; B. Gohier ; God. Lecavalier ; Théo. Chabot ; A. Nelson ; W. Clermont ; Paul Jarry ; U. Joly ; P.-E. Plouffe ; Orèle Bélanger ; Arsène Lorrain ; L. Bergeron ; C.-R. Blache ; D. Bergeron ; P. Gauthier ; A. L'Allier ; God. Ouimet ; Emile Ouimet ; Théo. Gauthier ; Albini Cléroux ; Dr V. Cléroux ; Ev. Côté ; Ludger Allard ; Philias Laurin ; M. Bigras ; D. Bigras ; S. Bigras ; P. Bigras ; Jos. Jarry ; Ad. Barbe ; Dr A. Lecavalier ; Dr Charette ; M. le notaire Loranger ; W. Plouffe ; M. Plouffe ; Paul Lamer : M. Grothé, maire de Cartierville ; Dr Décary, M.V.; Nap. Descôtes ; A. Lacroix ; Arthur Hotte ; Jos. Laurier ; H. David ; N. Leroux ; Hon. Ald. Ouimet ; Félix Lavoie ; Raoul Provost ; W. Allard ; N. Bourbeau ; E. Descôtes ; Noël Joannette ; M. Joannette, avocat ; Edmond Bélanger ; M. Carmel ; M. Daniel ; Alfred Lavoie ; Ls.-Alex. Lavoie ; Fabien Bigras ; Camille Provost ; Bte Bergeron ; Arthur Dubé ; Jos. Bergeron ; A. Jasmin ; Abondéus David, maire de Saint-Martin ; Gilbert Viau ; M. Deguire ; Ph. Léonard ; Ad. Beauchamp ; D. Lagacé ; G. Gascon ; Dr O. Clermont ; L. Morel ; M. Corbeil ; Dr Deschambeault, maire de Sainte-Thérèse ; S. Monette ; Albert Laurin ; M. Plouffe ; B. Valiquette ; P. Paquin ; A. Bourassa ; J.-Bte Chartrand ; Am. Lavoie ; Louis Senez ; Alex. Desrochers ; Nap. Charron ; W.-J. Nelson ; O. Deguire ; Chs Bélanger ; Jos. Bélanger ; Alphonse Bélanger ; D. Vanier ; M. Le Masson ; U. Desormeaux ; A. Duplessis ; Dorila Gravel ; O. Grothé ; A. Delorme ; A. Girouard ; M. Jean ; D. Lachance ; A. Bélanger ; G. Mercier ; Jos. Deguire ; Emmanuel Ouimet ; V. Bigras ; C. Taillefer ; Alphonse Taillefer ; A. Hotte ; Albert Viau ;

A. Cousineau ; F. Deslauriers ; Jos. Laurin ; E. Bigras ; N. Bigras ; Théo. Clermont ; Moïse Clermont ; Chs Haeck ; M. Trépanier ; H. Bertrand ; Jos. Sauriol ; Nap. Clermont ; E. Rose ; C. Drolet ; G. Trudeau ; A. Godon ; J. Sauriol ; R. Sauriol ; O. Massicotte ; J. Jean ; V. Bigras ; A. Lavoie ; A. Champagne ; G.-A. Viau ; E. Côté ; Dr Despâties ; L. Groulx ; A. Marion ; J.-E. Grothé ; A. Senécal ; Auguste Leblanc ; M. Malo ; D. Belisle ; P. Bertrand ; A. Laberge ; etc, etc, et une foule d'autres dont nous n'avons pas retenu les noms : la mémoire a des limites.





SON HONNEUR PIERRE-EVARISTE LEBLANC

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, qui présida les *Noces d'or* du Révérend M. Leblanc, curé de Saint-Martin, le 28 mai 1914.

Notice sur l'Honorable P.-E. Leblanc

PAR L'ABBÉ ELIE-J. AUCLAIR (1)

Ce modeste volume était déjà sous presse et nous en corrigions presque les dernières épreuves, quand, le 9 février 1915, est arrivée, à Saint-Martin-de-Laval, l'heureuse nouvelle de la nomination de l'honorable P.-E. Leblanc, un enfant de la paroisse, à la haute position de lieutenant-gouverneur de la province. La joie a été grande partout, au village natal, dans la paroisse et dans tout le comté, que M. Leblanc a représenté si longtemps à la Chambre locale. Il a semblé que la distinction si élevée, dont l'un des enfants de Saint-Martin était l'objet, faisait un devoir à l'auteur et au reviseur de l'*Histoire de Saint-Martin* de lui consacrer au moins quelques pages dans cette monographie de la paroisse et du village de son enfance. Le nouveau gouverneur de Québec avait d'ailleurs pris une large part, ainsi qu'on l'a pu constater dans le compte rendu qui précède, aux fêtes du 28 mai 1914. Et cela déjà était un titre suffisant à l'hommage particulier que nous voulons ici lui rendre. Mais, maintenant qu'il est appelé aux fonctions de représentant du roi dans notre province, et que son nom plus que jamais appartient à l'histoire, nous estimons, répétons-le, que ce nous est un devoir, et un devoir bien agréable, de raconter succinctement sa vie aux générations qui viendront après la nôtre. Que Son Honneur veuille bien voir en ce récit trop modeste l'hommage de la plus sincère et de la plus respectueuse admiration.

Le nouveau gouverneur de Québec est donc né à Saint-

(1) Nous avons demandé en lui fournissant quelques détails à notre excellent confrère et ami, M. l'abbé Elie-J. Auclair, qui a déjà bien voulu reviser notre travail, ainsi qu'il le dit lui-même dans la lettre-préface qui ouvre ce volume, de résumer les impressions qu'a fait naître dans tous les cœurs des enfants de Saint-Martin la nomination de l'un des nôtres au poste élevé de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. M. l'abbé Auclair s'est rendu à nos désirs, et nous avons la joie de publier, en appendice à notre volume, ces pages qu'il signe lui-même.

11 février 1915. L'AUTEUR.

Martin, le 10 août 1853. Voici son acte de baptême, tel qu'il se lit dans les registres de la paroisse : "*Le 10 août mil huit cent cinquante-trois, par nous, prêtre, curé de Sainte-Rose, a été baptisé Pierre-Laurent-Damase-Evariste, né ce jour, du légitime mariage de Joseph Leblanc, forgeron et de Adèle Bélanger, de cette paroisse. Parrain : Pierre Bélanger ; marraine : Emélie Limoges.*—

(*signé*) *P. BRUNET, ptre*"

Les Leblanc de Saint-Martin, comme tous ceux du même nom qui habitent le pays sans doute, sont de descendance acadienne et bretonne (*Leguen* en breton). Sans remonter plus loin, notons que les Leblanc vinrent presque directement de la Nouvelle-Ecosse à Montréal et dans l'île Jésus lors du *grand dérangement*, en 1755. Jeté comme tant d'autres sur les côtes de Boston, l'ancêtre de nos Leblanc ne tarda pas à passer au Canada et à se fixer dans notre région. La famille se multiplia très vite à l'exemple de celles des anciens patriarches. Elle compte aujourd'hui des centaines et des centaines de membres et elle a toujours joui à Saint-Martin de la plus parfaite considération de la part de tous.

Le père du jeune Evariste, qui habitait tout près de l'église, à l'endroit où demeure aujourd'hui le bedeau ou sacristain, était forgeron de son métier. Sa bonne humeur et son savoir-faire étaient connus au loin. Et l'on venait joyeux à la forge de *José* Leblanc, ainsi que tout le monde disait, se faire une pinte de bon sang, pendant que les fers à cheval rougissaient au feu sous l'action du soufflet bruyant ou que le lourd marteau les battait en rude cadence sur la grosse enclume. On était d'ailleurs bon chrétien sous le toît de José Leblanc, et l'on ne voisinait pas pour rien avec la maison du Bon Dieu et celle de M. le curé.

En même temps qu'il se faisait remarquer par son assiduité à l'école paroissiale, Evariste servait la messe à l'église et sans doute montait souvent au jubé de l'orgue, où il mêlait

sa voix à celles des vieux chantres. Que de fois, dans la suite, devenu professeur, avocat et député, M. Leblanc, dans les occasions solennelles est revenu faire entendre sa forte et belle voix de basse-taille dans l'église de son village. Aux services des parents et des amis, par exemple, qui ne se souvient pas à Saint-Martin l'avoir ouï chanter avec âme et avec émotion la prose du *Dies iræ, dies illa !* Et si le défunt M. Dubé, ou encore le défunt M. Lemonde, qui logea à Saint-Martin avant de devenir le premier curé de Sainte-Dorothée, pouvaient un instant nous revenir, que ne nous raconteraient-ils pas de la serviabilité et de la ponctualité de leur ancien répondant de messe ?

Le jeune Leblanc, dès ce temps-là, aimait l'étude et voulait s'instruire et réussir. Comme tous ceux qui savent vouloir, il a su également pouvoir. Sa constance et son énergie dans l'action méritent d'être citées en exemple. Mais ce n'était là qu'un prélude. A 15 ans, il partait pour l'Ecole normale Jacques-Cartier, de Montréal. Il y devait passer quatre ans, sous la direction de ce savant éclairé et modeste que fut l'abbé Verreau, à qui, nous le savons, il a gardé un souvenir reconnaissant et fidèle.

Devenu instituteur, M. Leblanc enseigna pendant quelques années, de 1872 à 1876, croyons-nous. "Je faisais l'école le jour, a-t-il dit lui-même, et la nuit je travaillais à m'instruire ; car je voulais devenir avocat." Avocat, il l'était déjà dans l'âme ! Il ne pouvait tarder à gagner brillamment sa propre cause. En 1876, il commencait l'étude du droit et courtisait en même temps la politique, cette capricieuse dame qui devait le mener si loin et si haut. En 1879, il était admis à la pratique du droit, et, en 1882, il était élu député de Laval au local. Nous avons dit qu'il avait du vouloir, il montait vite !

Il a raconté lui-même au journaliste qui l'interviewait, le soir de sa nomination au poste de gouverneur, qu'il avait tou-

jours été un homme de parti. Il le fut en effet avec loyauté, avec enthousiasme et avec brio. Pendant près de trente ans, ce fut l'un des plus vaillants lutteurs du parti conservateur. Elu député à 28 ans, il ne fut battu qu'une fois, en 1883, par un autre citoyen de Saint-Martin, feu le Dr Gaboury. Mais il reprit bien vite le comté et le représenta à Québec jusqu'en 1908 sans interruption. Excellent orateur, ayant le verbe sonore et la parole parfois très rude, aimable et jovial avec les électeurs, imperturbable sous l'attaque et très heureux dans les reparties, avocat habile, pourrions-nous dire, à la tribune comme au palais, il plaisait aux braves gens. Dans le comté, on l'appelait Evariste, tout bonnement. Il connaissait tout le monde, et tout le monde le connaissait. D'une extrême endurance, il savait, pour visiter toutes les paroisses et tous les rangs, voire presque toutes les maisons de son comté, s'imposer, après les luttes de *husting*, d'écrasantes corvées. C'était, essentiellement, un candidat populaire. Plus d'un bon rouge votait pour lui et j'en sais qui n'ont voté contre lui qu'après beaucoup d'hésitation. On a pu dire très justement que, s'il eut des adversaires, il n'eut jamais d'ennemis.

Au parlement, le député de Laval était un redoutable opposant. Studieux, très au courant des questions débattues, vibrant dans la riposte comme dans l'attaque, il harcelait l'adversaire avec un remarquable entrain. Feu l'honorable Honoré Mercier, qui fut certes un homme de haute valeur et un admirable patriote, en connut, paraît-il, quelque chose ! On a souvent répété que le député de Laval avait le don de l'exaspérer, ce qui n'est pas un mauvais signe.

Devenu président de la Chambre—et il le fut cinq ou six ans—l'honorable Leblanc, très versé dans la science des procédures parlementaires, eut l'art et l'habileté de se tenir parfaitement à la hauteur de sa position. Tous les journaux libéraux, au lendemain de sa nomination au poste de gouverneur

de Québec, ont rendu hommage à son impartialité et à sa dignité comme ancien "orateur". C'est là un hommage qui a bien son prix.

En 1908 pourtant, devenu chef de l'opposition, malgré son prestige et ses incontestables mérites, M. Leblanc, qui ne s'était peut-être pas assez occupé, cette fois, de faire *le siège* de ses électeurs — il était si certain d'eux !—et qui avait plutôt fait la campagne, un peu partout dans la province, pour les amis, fut battu par M. le notaire Lévesque, de Saint-Vincent-de-Paul. La première surprise passée, et après une résistance qui eut du retentissement jusque devant les tribunaux, le vote des électeurs de Laval s'étant réaffirmé en faveur de M. Lévesque, M. Leblanc s'inclina et prit la chose en philosophe. "On m'a rendu un fameux service, quand on m'a défait en 1908", disait-il, l'autre soir, à un journaliste. C'est, ma foi, vrai ! La vie a de singuliers retours ! Peut-être, sans cette défaite, l'honorable Leblanc ne serait-il jamais monté sur le trône du gouverneur de Québec. Ce qui est sûr, c'est qu'il a pu se reposer un peu et qu'il arrive aujourd'hui frais et dispos à la haute charge qu'il assume.

Notons ici, pour l'histoire, un trait qui est tout à l'honneur des mœurs politiques du comté Laval. Le premier télégramme de félicitation que le nouveau gouverneur a reçu lui est venu de ses anciens électeurs et amis de Laval et il était signé par son adversaire d'il y a cinq ans — qui est resté son ami comme tout le monde — M. le député Lévesque.

En 1886, M. Leblanc a épousé Melle Hermine Beaudry, fille de feu Théodore Beaudry, qui sera à Spencerwood, disent tous ceux qui la connaissent, une excellente maîtresse de maison. Trois enfants, un garçon et deux filles, nés de cette union, ont l'avantage de voir leur père devenir gouverneur de la province.

Son frère M. Cléophas Leblanc est professeur à la Com-

mission Scolaire de Montréal et sa sœur Cléophée est religieuse de Saint-Joseph, sous le nom de Sœur du Saint Nom de Jésus.

Que dirons-nous encore ? Que Son Honneur le nouveau gouverneur est resté fidèle aux souvenirs et aux amitiés de son enfance ? On n'a qu'à revoir, pour s'en convaincre, au chapître du compte rendu des Noces d'or de M. le curé Leblanc, la part qu'il a prise aux belles fêtes du 28 mai 1914. Chaque fois qu'il revient à Saint-Martin, c'est une fête pour la vieille paroisse, dont il sera plus que jamais, désormais, avec le pieux et saint Mgr Lorrain, l'honneur et la gloire. Peut-être ne l'entendra-t-on plus chanter au jubé de l'orgue, sa dignité ne le lui permettant probablement plus. Mais, sûrement, on le reverra, dans le cimetière du village, tête nue, à genoux, prier sur la tombe de ses ancêtres. Si grand qu'il soit et si haut qu'il ait monté, Son Honneur M. Leblanc restera, nous en sommes certain, le chrétien convaincu et l'homme de cœur qu'il fut toujours.

Dans ce modeste volume, qui a été écrit à l'honneur de Saint-Martin et de son vénérable curé, il nous plaît profondément d'avoir l'occasion de dire à l'un de ses plus illustres fils, au moment même où il gravit les marches du trône de notre province, comme représentant du roi et successeur des Champlain et des Frontenac, aussi bien que des Belleau, des Angers, des Chapleau et des Langelier : "Monsieur le Gouverneur, que ce soit pour de très heureuses années — *Ad faustissimos annos !*"

L'abbé Elie-J. Auclair.

10 février 1915.

PARMI LES RELIGIEUSES NÉES À SAINT-MARTIN
il faut ajouter : (Page 58)

SOEUR DE SAINT-JOSEPH :

Sœur Saint Nom de Jésus (Cléophée Leblanc).

SOEURS DE SAINTE-CROIX :

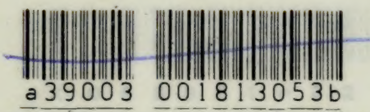
Sœur Marie de Sainte-Osmane (Jeanne Dutrisac).
" " " Sainte-Bathilde (Clara Bergeron).

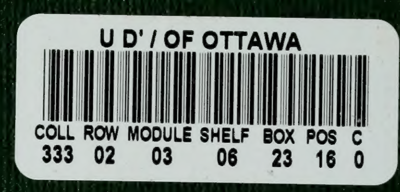
Nous profitons de la circonstance pour corriger quelques légères erreurs :

À la page 9 — (Des origines à 1782) au lieu de 1882.
" " 11 — Jean-Baptiste Vilenne au lieu de Jean-Baptiste Villeneuve.
" " 56 — Henri Jasmin, professeur au Grand Séminaire.
" " 103 — Père Desrochers, c. s. c., miss. au Bengal.

TABLE DES MATIERES




a39003 001813053b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 03 06 23 16 0